



IN HOC SIGNO VINCES

La "Croix"

JOURNAL CATHOLIQUE PUBLIÉ À MONTRÉAL
66 RUE NOTRE-DAME EST
Boîte de Poste 9175
Paraît le Samedi

JOSEPH BÉGIN
— Directeur — Propriétaire —

Téléphone : Bell Est 2281

La Croix

JOURNAL CATHOLIQUE
66, RUE NOTRE-DAME EST, MONTRÉAL.
VIS-A-VIS DU PALAIS DE JUSTICE

RELIGION. QUESTIONS SOCIALES. SCIENCES, ARTS, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE POLITIQUE, AGRICULTURE, ETC.

ABONNEMENTS RÉGULIERS

(Payables d'avance)

CANADA

1 an, \$2; 6 mois, \$1

EN VILLE (Par la Poste,
1 an \$2; 6 mois, \$1)

ÉTRANGER (Union postale)

1 an, \$2.25; 6 mois, \$1.25

ABONNEMENTS de PROPAGANDE

Afin de faciliter la propagande de la CROIX nous avons établi en faveur de nouveaux abonnés seulement, des prix spéciaux que l'on pourra connaître en s'adressant à notre administration.

PENSÉE DU JOUR

Un journal catholique dans une paroisse est une mission perpétuelle.

LEON XIII.

LAVAL - CHAMPLAIN

ÉCUEILS À ÉVITER

Laval et Champlain, que de glorieux et pieux souvenirs ces deux noms invoquent dans nos cœurs de catholiques et de Canadiens français, et que de reconnaissance nous devons à ces illustres héros qui furent nos pères dans la foi et dans la civilisation!

Aussi serait-elle hautement logique, patriotique et pieuse, l'idée qui les ferait réunir, cette année, dans de communes fêtes à l'occasion du dévoilement du monument Laval et du tricentenaire de la fondation de Québec.

Mais on en a jugé autrement. Laval aura ses fêtes les 21, 22 et 23 juin et Champlain aura les siennes à la fin d'août.

Et tandis que celles de Laval auront un caractère nettement catholique et canadien-français, celles de Champlain courent le risque d'être surtout pour nos amis les Anglais une belle occasion de glorifier leurs ancêtres aux dépens des nôtres.

Entre les mains de qui tomberont définitivement les Plaines d'Abraham?

Nous nous sommes laissé dire qu'il sera formé en temps et lieu une association composée naturellement des souscripteurs à l'achat de ces terres historiques, et que c'est cette association qui en deviendra l'unique propriétaire.

Mais c'est ici qu'il devient intéressant de savoir qui sont ces souscripteurs.

Le Soleil nous en a déjà donné une première liste. Sur trente-huit personnes dont il mentionne les noms, nous constatons qu'il y en a trente-cinq d'origine anglaise, représentant la somme de \$6,450.50, et trois seulement d'origine française, représentant en tout \$3.00.

Ainsi paraissent sur cette liste M. Hugh Graham, du Star, pour \$1000.00; le Lieutenant gouverneur de la Colombie-Anglaise, pour \$500.00; Sir W. Muloch, pour \$100.00; etc.

Il faudrait être bien naïf pour croire que ces messieurs, en souscrivant à l'achat des Plaines d'Abraham, ont eu l'intention de nous être agréables et de nous aider à réveiller nos meilleurs sentiments religieux et rationaux.

Il est donc évident que l'acquisition de ces plaines ne sera pas au bénéfice de l'idée catholique et canadienne-française, mais à celui de nos trop aimables concitoyens anglais qui s'en serviraient, comme bon leur semblera, quoi qu'auront à dire plus tard les vrais patriotes de Québec.

Nous avons à signaler un autre danger qui nous menace et auquel malheureusement les nôtres ne semblent pas prendre garde.

Nous avons lu dans certains journaux que lord Strachcona avait invité M. Paul Cambon, ambassadeur français à Londres, à demander officiellement à la France de coopérer à l'achat des Plaines.

De plus, on a manifesté, à une assemblée du comité d'organisation des fêtes du tricentenaire, tenue le 14 janvier courant, à Québec, le désir d'inviter la France officielle à ces agapes patriotiques.

N'allons donc pas commettre cette faute impardonnable.

Quoi! aux fêtes de Champlain, aux fêtes de celui qui a été au Canada le fils toujours brave et toujours dévoué de l'Eglise pour laquelle il n'a jamais refusé de souffrir et même de risquer sa vie, à ces fêtes, disons-nous, on inviterait les persécuteurs de cette même Eglise: les successeurs de Voltaire qui a jeté un regard dédaigneux sur nos "quelques arpents de neige", et les fils du "Révolté".

Non; ce projet, cette idée n'a pu germer que dans le cerveau d'un de nos ennemis ou d'un imbécile.

Et il n'y a pas de Canadiens français vraiment dignes de ce nom qui s'y rallieront.

C'est notre sentiment.

JOSEPH BÉGIN.

Les politiciens et les Juifs

"M. Borden va installer les dignitaires du Club Disraëli": tel est l'en-tête triomphal que le Star du 9 janvier dernier a publié, en première page (première colonne) pour annoncer que:

"M. R. L. Borden assistera au bal et à l'installation annuelle des officiers du club conservateur Disraëli, de Montréal, au "Stanley Hall", le 6 février au soir.

"M. Manuel Levitt (il faut lire "Emmanuel Lévi": ce Juif a fait estropier son vrai nom.—N. B.), président du club, a reçu hier soir un télégramme de M. Borden, affirmant qu'il serait libre ce jour-là. Et ainsi les dignitaires annuels seront installés par le leader de l'Opposition, qui, sans doute, prononcera un discours à cette occasion.

"Outre M. Borden, MM. H. B. Ames, J. H. Bergeron, F. D. Monk, membres du Parlement fédéral; Campbell Lane, J. Morrison, Frank Curran et d'autres hommes bien connus seront présents et parleront."

O, esprit de parti, voilà bien de tes coups!

Il n'est rien que les politiciens de toutes couleurs ne fassent pour avoir des votes!

Faudra-t-il lécher les mains ou les pieds de Shylock pour cela? Ils le feront.

Cette fin justifie ces moyens.

Et encore, si les politiciens étaient sûrs de ces votes, si singulièrement escomptés. Mais entre la coupe et les lèvres...

Et puis les politiciens n'y regardent pas de si près! S'ils le faisaient, ils s'apercevraient qu'ils jouent un jeu de dupes en se fiant aux prétendus conservateurs juifs.

Conservateurs de quoi? Conservateurs de leur argent, c'est-à-dire de l'argent des chrétiens, car, pour le vrai Juif, quelle que soit sa bannière politique, les "affaires sont presque toujours l'argent... des autres..."

Les Juifs, conservateurs des intérêts sociaux d'un pays chrétien!... Pour qui les prenez-vous? Pas si bêtes!

Votez en Russie, votez en France! De quel côté sont-ils?

Du côté de la franc-maçonnerie, dont 500,000 d'entre eux au moins font partie. Du côté de la révolution, de la conspiration, de la terreur et de la bombe!

Du côté de la persécution liberticide ou de l'anarchie socialiste.

Voilà de quel côté sont les Juifs politiques, fatalement, par vocation, par tradition, pourraient-on dire, surtout dans les pays chrétiens et tout particulièrement dans les pays catholiques comme la province de Québec.

Oui, M. Bergeron! Oui, M. Monk! Est-ce que ces politiciens parlementaires — honorables, du reste, — ignorent, par hasard, la confédération universelle des "Bnai-Berith", des "Fils de l'Alliance", alliés si intimes et protagonistes si ardents des "Fils de la Veuve"?

Est-ce qu'ils ignorent, par hasard, que les "Bnai-Berith" sont derrière et dans le club conservateur Disraëli, comme derrière et dans le club libéral Laurier?

Et quand il s'agira d'installer les officiers de ce club libéral, les "Bnai-Berith" auront soin de faire inviter le chef du Cabinet fédéral à leur installation.

Verrons-nous se trémousser quelque soir Sir Wilfrid Laurier, au bal libéral juif, comme nous verrons probablement MM. Borden, Bergeron, Monk, Ames et autres se trémousser au bal conservateur juif?... Aurons-nous à savourer un grand discours du Premier au club Laurier, comme nous savourerons en février un grand discours du leader de l'Opposition, au club Disraëli?!

Que M. R. L. Borden aille pérorer grandiloquemment au milieu des politiciens de l'Alliance Juive (contre des chrétiens), cela ne doit pas nous étonner.

M. R. L. Borden est franc-maçon, et comme tel, appartenant à la maçonnerie plus ou moins haute, il doit savoir les rapports mystérieux, mais très effectifs, existant entre la maçonnerie anglaise et la maçonnerie juive.

Le F... Borden ne saurait donc rien refuser aux F... "Bnai-Berith".

Du reste, les fameux principes de tolérance, de philanthropie, d'égalitarisme humanitaire et de fraternité... maçonnique, lui commandent pour ainsi dire de s'acquiescer avec les Fils de l'Alliance et du Talmud.

Mais que des chrétiens nés catholiques, et qu'un Canadien français croient devoir pousser jusqu'à ce point d'abdication l'esprit de discipline parlementaire, voilà ce qui doit dépasser quelque peu l'attente des braves gens de Montréal et du Canada.

Laissons cela aux francs-maçons anglais. Chez les Juifs conservateurs ou libéraux, ces gens-là sont dans leur élément naturel.

Mais des chrétiens, des catholiques, des Canadiens français!... Ne craignent-ils pas, ce faisant, de nuire considérablement même au parti conservateur, autant qu'à leur propre dignité politique?

Et, s'ils jugent à propos d'aller parader oratoirement ou autrement à cette manifestation qui a pour but d'affirmer audacieusement la domination politique de la colonie juive de Montréal, ne peuvent-ils pas s'attendre à se voir appliquer à tort ou à raison le mot sévère de Tacite:

Omnia serviliter propter dominationem...

D'ici au 6 février prochain, heureusement, il y a du temps pour réfléchir.

Nous verrons qui l'emportera, chez les parlementaires, de l'esprit chrétien ou de l'esprit politicien, du bon sens moral ou de la préoccupation électorale, du sentiment de la dignité de race ou des calculs de l'intérêt de parti...

J.-B. GARDAVOU.

Encore M. Langlois

Monsieur le Directeur,

Je viens vous entretenir encore de M. Godefroy Langlois. C'est un homme si important! N'empêchons pas le Canada de son glorieux nom! M. Asselin lui-même n'en pourrait faire autant, bien qu'il ne perde pas d'occasion de se mettre en évidence, tout comme l'ex(?)-frère... de l'Emancipation.

L'appel que vous avez lancé aux honnêtes gens de Montréal, afin de les convier à aller empêcher le Directeur du Canada d'obtenir un nouveau mandat de député dans la division Saint-Louis, aux prochaines élections provinciales, a été entendu. On s'en est déjà visiblement ému dans des cercles intéressés à voir M. Langlois retourner à la Législature. C'est un signe que la place n'est pas aussi impenable qu'on le pensait, et qu'un assaut bien conduit la ferait tomber entre nos mains.

Sonnez donc encore un peu le clairon, n'en déplaie à tous les Suresnes de Montréal et de Québec, car le clairon seul est capable de réveiller les catholiques endormis.

Les articles complaisants et doucereux, comme ceux que je lis quelque fois dans un certain journal quotidien, quelque stylés qu'ils soient, font sur nos gens l'effet d'une bonne dose d'opium mêlée à un petit apéritif. Ça vous les endort du coup! Et quand ils se réveillent, leur premier désir, leur premier mouvement, c'est de reprendre une nouvelle dose de ce médicament qui leur fait couler une vie si douce et si paisible! tandis que nos adversaires marchent sur nous à pas de géant.

Continuez donc, messieurs les rédacteurs de la Croix, à être des excitateurs, selon le désir exprimé aux journalistes catholiques de Paris par l'éminent évêque de Périgueux, Mgr Delamaie, et vous serez parmi les meilleurs soldats de la meilleure des causes.

M. T.

L'enseignement du français à Londres

Au cours de l'assemblée générale de la Modern Language Association, de Londres, on a constaté que dans 119 écoles secondaires anglaises 16,668 jeunes gens, filles et garçons, apprennent le français, tandis que 3,224 seulement s'adonnent à l'étude de l'allemand.

Dans 40 écoles de filles, 5,291 jeunes filles reçoivent l'enseignement de la langue française et 765 celui de l'allemand. L'enseignement du français conserve donc une grande supériorité chez les Anglois... de Londres.

La Législature d'Ontario est convoquée pour le 5 février prochain.

Ce que vaut une promesse de M. Laurier

Le 17 mai 1896, Sir Wilfrid Laurier, parlant à ses électeurs de Saint-Roch de Québec, promettait solennellement que justice entière serait rendue à nos compatriotes du Manitoba, si l'électorat du Canada lui en donnait le pouvoir.

Le 23 mai, il avait ce pouvoir, et quelques mois après, en 1897, il transigea avec Greenway un règlement quelconque de la question des écoles, qui fit lire à Léon XIII, le 8 décembre de la même année, dans "son encyclique Affari vos: la loi que l'on a faite dans un but de réparation est DÉFECTUEUSE, IMPARFAITE, INSUFFISANTE. C'est beaucoup plus que les catholiques demandent et qu'ils ont, personne n'en doute, le droit de demander".

M. Laurier a donc absolument manqué à la parole qu'il avait donnée à l'électorat catholique du Canada.

Et voilà ce que peuvent valoir les promesses de ce Premier Ministre, même quand il s'agit des intérêts les plus sacrés de ses coreligionnaires!

JOSEPH BÉGIN

Notre drapeau

AUX

Fêtes de Laval et de Champlain

Un magnifique projet

Mon cher Monsieur Bégin,

Savez-vous si l'on s'occupe d'assurer dès maintenant à "notre drapeau national" la place qui lui est due dans les fêtes qu'on organise à Québec?

Nous verrons sans doute, au cours de ces réjouissances, un plus grand nombre de nos drapeaux fleurdelisés flotter sur nos édifices publics, sur nos maisons, dans les processions et partout; comme de coutume, nos braves Canadiens s'acquitteront de ce devoir à merveille. C'est très bien, mais il faudrait quelque chose de plus.

Je me permettrai d'émettre une idée. Peut-être d'autres l'ont eue avant moi. Alors tant mieux, nous aurons plus vite fait de nous entendre:

Un drapeau spécial, gigantesque, d'un tissu précieux, confectionné pour la circonstance, devrait être arboré sur le sommet le plus en vue de la capitale provinciale.

Ce drapeau serait un présent offert à la ville de Québec par tous les Canadiens français du Canada et des Etats-Unis; sa bénédiction par le "nouveau cardinal" donnerait lieu à une cérémonie grandiose, et sa présentation à la ville de Québec par les délégués de toutes les provinces ainsi que des différents Etats ou demeurent nos frères de la république voisine, serait l'objet d'une démonstration patriotique inoubliable.

C'est là que nos orateurs distingués pourraient donner cours à des flots de superbe éloquence. La cérémonie, telle que proposée, serait, à proprement parler, l'adoption officielle par la race canadienne-française du "Carillon-Sacré-Cœur". Un million de poitrines, vibrant à l'unisson, acclameraient le nouveau Labarum, signe d'allégeance éternelle des Francs d'Amérique à leur Seigneur et Roi, le Christ, maître des siècles.

A l'issue des fêtes, l'étendard devenu propriété de la nation et confié à la garde de la cité de Champlain, serait déposé avec honneur dans la vieille basilique pour n'en sortir qu'aux grandes dates de notre histoire. Dépôt sacré légué à nos petits neveux comme témoin de la Foi de leurs ancêtres, gardien de nos gloires traditionnelles, continuateur rajeuni du vieux drapeau de Carillon, avec quel orgueil ne serait-il pas salué au "quatrième centenaire" par les cinquante millions de Canadiens français de l'an 2008!... alors que la France d'Amérique couvrirait un quart du Nouveau Continent et porterait, à la tête des nations, le titre glorieux de ROYAUME DU SACRÉ-COEUR.

Dans ce temps-là, la race imple des francs-maçons aura été, par le souffle de Dieu, balayée de la surface de la terre, et les enfants de l'Eglise respireront en paix. Pour le moment, je le sais, le projet que j'énonce va provoquer dans les

loges et arrière-loges, la "Liberté", l'"Emancipation", la "Gambetta" et les autres, des spasmes et des grincements de dents... Tant mieux!... c'est un défi qui aura peut-être pour effet de faire tomber les masques. Ut inimicos Sanctae Ecclesiae humiliare digneris, te rogamus aucti nos.

Maintenant, ce n'est pas tout, j'en viens à la pratique: Avec votre bienveillante permission, monsieur le Rédacteur, je demanderais aux lecteurs de la CROIX d'exprimer dans les colonnes de votre patriotique journal ce qu'ils pensent de ma suggestion: simplement un concours d'opinions. J'irai plus loin: Si le projet en question est favorablement accueilli, c'est à Montréal que devrait se former le comité dirigeant dont la CROIX serait l'organe; et si l'on ouvre à cet effet une souscription nationale, tout pauvre que je suis je vous donne immédiatement mon nom pour l'humble somme de \$10.00. M'engageant à vous trouver d'autres souscripteurs parmi les braves Canadiens du Nouvel-Ontario.

CRUCIFER.

La faillite de l'école de la République.

Nous prions M. Godefroy Langlois, du Canada, qui garde toujours dans son cœur des préférences pour les écoles de la République... de bien vouloir s'arrêter un instant sur ces quelques lignes de M. Lucien Descaves, journaliste français, sympathique pourtant à Combes et à Clemenceau:

"C'est fort curieux. Lorsqu'il nous arrive de dire, avec modération et sans vilipender pour cela le régime sous lequel la France vit depuis trente-sept ans, "que l'enseignement primaire n'a pas tenu toutes ses promesses, que la diminution du nombre des illettrés n'est point une raison préemptoire et que les résultats des "œuvres post-scolaires brillent dans les "rapports seulement"; lorsqu'il nous arrive de dire cela, quel haro sur le baudet!

"Le baudet, c'est moi! "Et puis, je suis en bonne compagnie... Et par bonne compagnie, je n'entends pas exclusivement celle des primaires indécrottables, mais je parle aussi des "privilegiés" à propos desquels M. Bérard, maître de conférences à la Sorbonne, examinateur à l'Ecole navale, écrivait naguère: "J'estime que les trois quarts des bacheliers ne savent pas l'orthographe... Je suis sûr que la moitié des licenciés en droit et en lettres ne sont pas capables de faire une règle de trois ou d'extraire une racine carrée."

Voilà, exposés, en quelques lignes, les résultats de l'école neutre, gratuite et obligatoire

Ils ne sont pas brillants. M. Langlois osera-t-il l'avouer à ses électeurs de Saint-Louis et aux abonnés du Canada?

J. B.

L'œuvre des Tabernacles

Le mercredi, 20 janvier, à l'occasion de la fête de saint François de Sales, patron de l'Œuvre des Tabernacles, il y aura dans l'église de Notre-Dame de Pitié, à 8 heures du soir, une réunion générale des membres et des amis de cette œuvre. Cette cérémonie sera présidée par Monseigneur l'Archevêque de Montréal.

La maçonnerie chinoise

Le Weekly Telegram du 25 décembre dernier rapporte que deux Chinois de Winnipeg ont été tués mystérieusement.

Il y a un faible indice que le vol a été le mobile du crime, mais il est beaucoup plus probable, dit le confrère, que cet assassinat a été perpétré par l'une ou l'autre des associations secrètes si nombreuses qui pullulent en Chine.

La boucherie des victimes, qui a été complète et la combustion de leurs corps ressemblent beaucoup à l'exécution de quelque décret d'une tong (ou société secrète).

"Afin de découvrir, ajoute le Telegram, la vraie cause de ce crime et ces auteurs, il serait nécessaire de connaître toutes les affiliations de ces hommes (les victimes) et aussi ce qu'ils ont fait en Chine, avant de venir au Canada.

"Si l'on arrêtait certains Chinois, ce serait bien inutilement, puisqu'on ne connaît aucun moyen de s'assurer qu'ils sont les vrais criminels. Les Chinois (des associations secrètes) ont un code pénal propre, tout à fait différent de celui des nations où ils se trouvent. Et si ce code secret commande une sentence de mort, celle-ci est exécutée d'une façon certaine et sans qu'on puisse en découvrir les exécuteurs.

"Il est très probable que tous les Chinois de Winnipeg savent exactement pourquoi ces hommes ont été tués et qui les a tués. Mais les chances, pour notre justice, de constater autre chose que leur mort sont très douteuses."

En indiquant ainsi les méfaits épouvantables des sociétés secrètes chinoises, qui ont avec la maçonnerie universelle des analogies singulièrement frappantes, le Telegram fait toucher du doigt les dangers non moins redoutables des sociétés secrètes si nombreuses qui se disputent une partie notable de la population blanche du Canada et particulièrement celle de Winnipeg célébrée naguère par la Masonic Square, comme une des villes "les plus maçonniques du Canada". Ces sociétés secrètes sont connues dans nos pays sous le nom générique de loges. Elles appartiennent toutes de près ou de loin, à la maçonnerie de toutes les couleurs, de tous les grades, de tous les rites, depuis ceux de la maçonnerie inférieure et extérieure jusqu'à ceux de la maçonnerie supérieure très occulte qui, à son tour, se divise en degrés multiples de "perfection" de plus en plus secrètement anti-chrétienne et anti-sociale, de plus en plus athée, anti-thée et enfin satanique.

Il en est absolument de même des sociétés secrètes qui constituent la maçonnerie chinoise, dont la San-Ho-Ohéie est la plus connue. Entre celle-ci notamment et la maçonnerie des peuples de race blanche, il existe des ramifications prouvées documentairement. Des traités d'alliance permettent notamment aux maçons européens ou américains de certains rites, très occulte, de fréquenter les loges chinoises non seulement en Asie mais encore en Amérique, en Australie et ailleurs. Il en est de même de la fréquentation par les maçons chinois des loges de race blanche appartenant à des rites profondément mystérieux et impies.

Tout le monde sait, par exemple, qu'à Montréal les sociétés secrètes chinoises, tolérées par les mêmes autorités civiles qui tolèrent les sociétés secrètes de race blanche, ont un temple maçonnique. Leurs rites, leurs enseignements secrets, leur morale notamment, ne diffèrent en rien d'important d'avec les rites, l'enseignement et la morale de la haute maçonnerie du Canada. Ces sociétés secrètes ont un code de morale (!) et un code pénal secrets, absolument comme les loges maçonniques de nos régions. L'assassinat par vengeance, pour trahison de serments, par exemple, ou pour divulgation de secrets importants, est commun à tous les codes maçonniques.

Mais de nos jours, les exécuteurs des décrets maçonniques au Canada, comme en Amérique, ne recourent que rarement à des actes retentissants comme ceux des exécuteurs des sociétés secrètes juives de Russie ou comme ceux des loges chinoises.

Depuis l'assassinat maçonnique, en 1866, du F... William Morgan, journal

liste américain de New-York, appartenant à une loge des Etats-Unis (Batavia), et coupable d'avoir osé divulguer et expliquer les rites et les symboles des grades "avancés" dans un ouvrage que les loges ont fait disparaître de la circulation, assassinat commis avec la complicité de maçons canadiens, et au Canada même; depuis le mouvement maçonnique dont ce crime donna le signal dans le nord des Etats-Unis et au Canada, mettant toutes les loges "en sommeil", jusqu'en 1846, les loges de la haute et très occulte maçonnerie américaine préférèrent généralement recourir à des moyens moins bruyants et plus sûrs que le poignard des maçons stylés par le franc-maçon Mazzini, ou la bombe des maçons Orsini, Morall et tutti quanti. (1)

Absolument comme leurs Frères des loges chinoises, ceux des arrières-loges d'Europe ou d'Amérique, d'Angleterre ou du Canada, savent opérer de façons à ce que les "exécuteurs" échappent généralement à la répression judiciaire. Au besoin, ils prennent les moyens, en cas "d'accident" imprévu, de s'emparer du jury et même de garnir les tribunaux d'affiliés qui savent tirer d'affaire des criminels condamnés selon notre code ordinaire, mais apothésés par le code de morale spéciale de la maçonnerie plus que parfaite!

Lors de la récente catastrophe de San Francisco, on a découvert, dans un sous-sol bouleversé, les antres de la maçonnerie chinoise où se passaient des horreurs sans nom. Et il paraît que les maçons américains de race blanche y "fraternisaient" avec ceux de la race jaune....

Des mystères d'infamie et d'impunité satanique ont été aussi découverts à Saint-Pierre de la Martinique lors de l'éruption du volcan Mont-Pélée. Là c'étaient des maçons des loges blanches et noires qui s'y livraient.

Rappelons enfin, pour mémoire seulement, les découvertes analogues faites dans les fouilles d'Herculanium et de Pompéi, villes ensevelies par l'éruption célèbre du Vésuve. Là c'étaient les mystères d'Ysis, la "bonne déesse" qui se célébraient au milieu d'orgies sans nom, mystères auxquels les auteurs maçonniques les plus autorisés en loge rattachent, avec raison, ceux de la maçonnerie de l'initiation "parfaite".

La maçonnerie chinoise ne diffère en rien, essentiellement, de la maçonnerie d'Amérique, d'Europe et d'ailleurs. C'est toujours et partout, au fond l'église de Satan promettant à l'homme d'en faire un dieu, en lui assurant la pleine liberté de toutes ses passions bestiales, érigeant partout en vertus tous les vices et tous les crimes contraires aux Commandements de Dieu, aux enseignements de l'Evangile, à la morale chrétienne.

Et si la vie humaine n'est nulle part dans le monde civilisé, moins protégée qu'en Amérique contre les criminels de toutes espèces, c'est en grande partie à la démoralisation causée par les innombrables sociétés secrètes et maçonniques qu'il faut l'attribuer.

J. B. GARDAVOU.

(1) Sur l'assassinat maçonnique de W. Morgan, l'History of Golden Rule Lodge de Stanstead (P. 2), 1803-1903, par le F... Chapelain de cette loge, édition tirée seulement à 500 exemplaires et imprimée à Toronto (William Briggs 1905), contient un chapitre IV intitulé *Anti-Masonic Excitement* dans lequel l'auteur avoue les faits principaux du crime, y compris la disparition absolue de Morgan, tout en s'efforçant de rejeter l'accusation d'assassinat dans 6 pages de plaidoyer *pro logia*. Il néglige de dire que le dossier complet du procès maçonnique de W. Morgan, repose dans les archives secrètes du temple maçonnique de Charlestown, Etats-Unis. Ce dossier est renfermé dans les registres du *Livre d'or* du "Suprême Conseil" (Archives du rite écossais) No. X, pages 27 à 345, commençant par ces mots (traduction): "Procédure extraordinaire suivie sur la plainte de la loge le *Rameau d'olivier* (!) de Batavia (New-York) et après l'avis d'urgence donné par le "parfait conseil" de Rochester....

En 1882 on éleva une statue colossale en pleine ville de Batavia en mémoire du journaliste assassiné. Sur le socle de cette statue sont gravées les lignes dont voici la traduction: "A la mémoire de William Morgan, citoyen de Virginie, capitaine pendant la guerre de 1812. Ce fut un honorable habitant de Batavia "et un martyr de la Vérité qu'il enseigna par paroles et par écrits. En 1826, "il fut enlevé, à proximité de cet emplacement par les francs-maçons, puis assassiné par eux parce qu'il dévoilait les "secrets de leur Ordre".

Jean Bidegain dit, à ce propos, dans son livre très remarquable: *Magistrature et justice maçonniques* (Paris, Librairie des Saints-Pères, 83 rue des Saints-Pères, 1907. 1 vol. in-12. 261 p., prix 3 fr 50c):

"Les F... de la grande République américaine ayant compris leur erreur de tactique sont devenus depuis 1836 extrêmement doux, et ils donnent, en corps, des exemples publics d'une piété parfaite, ce qui est, là-bas, une garantie de "respectabilité". Les maçons n'assassinent plus d'une manière aussi maladroite. La plupart des crimes maçonniques restent inconnus. On ne doit attri-

LA PRESSE "JAUNE"

Le Rév. Père Ls Lalande, au cours d'une conférence qu'il a donnée à Saint-Henri, l'autre jour, a touché à une plaie profonde de notre société, quand il a dit que nous avions une tendance dangereuse à imiter les défauts de nos voisins des Etats-Unis.

Nous nous américanisons sans nous en apercevoir. Et c'est surtout par notre presse quotidienne que nous ressemblons le plus aux "Américains".

Le Rév. Père Lalande a certes bien raison de flétrir l'oeuvre néfaste accomplie par le journalisme *jaune* chez nous.

La plaie qu'il nous a montrée est peut-être plus profonde qu'on n'ose le dire.

N'y a-t-il pas des gens ordinairement bien pensant qui, sous le prétexte que la masse est habituée à ne lire que les feuilles qui étanchent sa soif insatiable d'informations, prétendent que le journal catholique, afin d'atteindre un plus grand nombre de lecteurs, doit être aussi quelque peu *jaune*?

C'est une grave erreur. Jamais un journaliste, même avec les meilleures intentions du monde, ne fera de vrai bien, ne ramènera les populations à des mœurs plus morales, à des habitudes plus catholiques, s'il ne sait réagir énergiquement et par la parole et surtout par l'exemple contre cette tendance qu'ont ses lecteurs à préférer le journalisme *jaune* au journalisme franchement, foncièrement et exclusivement catholique.

JOSEPH BEGIN.

MENTEZ, MENTEZ....

L'autre jour, comme je sortais de déjeuner, un formidable coup de sonnette retentit, et dans ma chambre, quelques instants après, se précipitait une avalanche, tenant dans sa main une brochure... La métaphore est peut-être un peu risquée, mais je puis bien me la permettre, puisque l'avalanche, c'était Matutinaud.

—Qu'est-ce donc qui vous agite ainsi, mon bon ami? lui dis-je, après les compliments d'usage.

—C'est cette brochure, Monsieur l'abbé. Je l'ai achetée sur les quais tout à l'heure. Le titre m'alléchait: *Extraits des oeuvres de Voltaire*... Et savez-vous ce que j'y ai trouvé? Regardez vous-même. Une foule de citations à l'aide desquelles on veut prouver que Voltaire n'avait ni mœurs, ni honnêteté, ni patriotisme.

—Et alors, que voulez-vous que j'y fasse?

—Vous n'y pouvez rien, je le sais. Mais enfin, on lui en fait trop dire, à Voltaire, et je ne puis croire qu'il ait écrit les horreurs qu'on lui prête.

—On ne prête qu'aux riches, mon cher ami... et vous pouvez être sûr d'une chose, c'est que Voltaire a écrit tout cela; du reste, voyez, les références se trouvent au bas des pages. D'ailleurs, j'ai été parfois obligé de consulter les oeuvres de ce monsieur, et je puis vous dire qu'il en a écrit bien d'autres!...

—En êtes-vous sûr?

—Absolument sûr.

—On dit pourtant quelquefois, entre catholiques, que Voltaire a écrit "Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose".

—Eh bien?

—Eh bien, c'est une calomnie, paraît-il, et Voltaire n'a jamais écrit cela.

—A votre tour, en êtes-vous bien sûr?

—On me l'a dit.

—Ah! on vous l'a dit!... Eh bien, moi aussi, je vais vous dire quelque chose. Voltaire a-t-il écrit *textuellement* l'encouragement au mensonge, tel que vous venez de le citer? Non... Mais Voltaire a-t-il écrit au fond la même chose? C'est-à-dire, Voltaire a-t-il prononcé l'éloge du mensonge, à cause du profit qu'on en peut tirer? Oui, oui, oui.

—Monsieur l'abbé, je serais tout disposé à vous croire; mais, comme d'autres m'ont dit: Non, non, non, — permettez-moi de faire comme saint Thomas et de vous dire: Je croirai... quand je verrai.

—Qu'à cela ne tienne, mon cher Agénor, qu'à cela ne tienne! Je n'ai pas chez moi les oeuvres de Voltaire, et vous le comprenez facilement. Mais elles sont à la Bibliothèque nationale, et nous irons les consulter."

Rendez-vous fut pris, et voilà comment, ce 10 juin 1900, à 2 heures de relevée, Matutinaud et je soussigné, entrions dans la salle de travail de la Bibliothèque nationale.

—Et maintenant, à nous deux! dis-je à buer ni à la secte ni à ses hommes d'Etat les crimes à sensation ou les morts suspectes qui provoquent un scandale. Les initiés sérieux n'en sont pas restés aux procédés du romantisme. Pourquoi éveiller des soupçons lorsqu'il est si facile de se débarrasser d'un ennemi en lui faisant ingérer, à son insu, un "bouillon de culture"?

J.-B. GARDAVOU.

Matutinaud... ou plutôt, à nous trois! puisque nous voici en face de Voltaire, représenté par ses oeuvres complètes. Belle édition, ma foi, et signée Firmin-Didot... Tenez, cher ami, prenez ce tome XI. Ouvrez-le à la page 218. Et savourez-moi ce passage...

Et Matutinaud ébahi put lire ceci en toutes lettres:

"Le mensonge n'est un vice que quand il fait du mal. C'est une très grande vertu quand il fait du bien. Soyez donc plus vertueux que jamais. Il faut mentir comme un diable, non pas timidement, non pas pour un temps, mais hardiment, et toujours... Mentez, mes amis, mentez, je vous le rendrai dans l'occasion!"

—Ma foi, Monsieur l'abbé, me dit Agénor, après avoir lu et tout en copiant ce passage, il faut avouer que c'est plutôt... roide!... Mais ce n'est peut-être qu'une boutade.

—Une plaisanterie, n'est-ce pas? En tout cas, elle serait bien mauvaise... Mais non, ce n'était pas une plaisanterie, car M. de Voltaire mettait cette théorie en pratique. Et je vais vous le montrer, ou plutôt vous allez le voir vous-même. Ce que vous venez de lire est extrait d'une de ses lettres. A quelle date, je vous prie?

—Le 21 octobre 1736.

—Eh bien, vingt-huit ans après, Voltaire en était encore à pratiquer le mensonge utile. Il avait écrit un mauvais livre, le *Dictionnaire philosophique*. Mais, comme on le critiquait beaucoup, savez-vous ce qu'il en disait? Tenez, prenez ici, lettre du 13 juillet 1764: "Dieu me préserve d'avoir la moindre part au *Dictionnaire philosophique*!" Ce n'est pas mal, n'est-ce pas? Eh bien, il y a mieux, et voici le bouquet. Voyez ici, lettre à d'Argental; voyez là, lettre à Thiriot. Elles ont été écrites à vingt-quatre heures d'intervalle... Lisez-les donc toutes les deux!...

Et Matutinaud put lire, dans la lettre du 19 janvier 1739, à Thiriot: "Croyez-moi, mon cher Thiriot, croyez-moi, je vous aime et je ne vous trompe point." Or, dans la lettre à d'Argental, du 18 janvier 1739, c'est-à-dire de la veille, Voltaire avait écrit, en parlant du même Thiriot qu'il allait tant aimer le lendemain: "Y a-t-il une âme de bone aussi lâche, aussi méprisable?"

Tout en fermant le volume et en me promettant intérieurement de me laver les mains, je dis à Matutinaud: "Vous le voyez, mon cher ami, on ne se trompe pas de beaucoup, lorsqu'on prête à Voltaire la phrase: "Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose." Non, Voltaire n'a pas dit cette phrase en propres termes, mais il a écrit, en termes plus longs et plus forts peut-être, le panegyrique du mensonge et, plus d'une fois, par sa conduite, il a prouvé que, sur ce point-là du moins, il croyait à ce qu'il disait."

L'ABBÉ E. DUPLESSY

L'Association catholique de Jeunes Gens de Lowell

Une brochure, publiée à Lowell en 1881, donne des détails intéressants sur le début de cette association, qui compte maintenant plus de trente ans d'existence. Elle a été fondée par les Pères Oblats, le 8 décembre 1878. Elle se recrutait alors, comme elle le fait encore aujourd'hui, exclusivement parmi les Canadiens français de Lowell.

Elle occupait deux grandes salles dont l'une était consacrée aux jeux et l'autre à la lecture. Elle fournissait à ses membres vingt journaux politiques, de nouvelles, et les meilleures revues catholiques de la France, du Canada et des Etats-Unis.

Une fois le mois, à une réunion de tous les membres, on faisait la lecture d'essais; on discutait les questions d'histoire, de littérature, de commerce, sous forme de débat.

Nous sommes fier d'apprendre que nos anciens amis de Lowell ont persévéré dans la bonne voie qu'ils s'étaient tracée; que leur association a grandi et prospéré; à tel point, qu'elle a fait l'acquisition d'une propriété, dans un endroit pittoresque de la ville, sur les bords escarpés de la rivière Merrimack, où elle a fait construire une jolie maison pour son usage.

Parmi les officiers de l'Association du temps jadis, nous trouvons le nom de M. E. H. Choquette, secrétaire-correspondant. Aujourd'hui, il est gerant d'une des plus importantes maisons de commerce de la ville; encore, celui de M. Honoré Constantineau, secrétaire-trésorier; aujourd'hui il est Oblat de Marie Immaculée et Provincial de la deuxième province d'Amérique. Il y a d'autres membres de cette association, qui ont acquis des positions honorables, et sont bien prêts à admettre que leur société a bien un peu contribué à leurs succès.

L'Ami du Foyer.

A la prochaine session de la législature du Nouveau-Brunswick il sera probablement question de voter un loi prohibant tout alcool dans cette province.

AUX COMMUNES ANGLAISES

Le 29 janvier courant, le parlement anglais sera en session.

Les affaires d'Irlande occuperont certainement une partie considérable du temps de la chambre des députés et de celle des lords, car, outre le projet de loi sur les universités irlandaises promis aux catholiques et un projet de loi traitant des terres à pâturages, l'opposition menace de présenter un amendement à l'adresse en réponse au discours du trône qui lui permettra de discuter en détail la politique irlandaise du gouvernement. Cela mettra M. Birrell, le secrétaire d'Etat pour l'Irlande, sur la défensive en ce qui concerne ce qu'il a fait ou ce qu'il a manqué de faire, comme disent les "unionistes", et permettra à l'opposition d'exposer sa politique. Ce sera le premier grand débat de la session, et à moins qu'on réussisse à brider le jeune élément nationaliste-irlandais, ce débat sera un des plus animés que l'on ait vus depuis plusieurs années.

Second en importance, au point de vue de l'intérêt public, viendra un projet de licences, que les brasseurs, les distillateurs et les débitants de spiritueux de tout le royaume se préparent à combattre au moyen d'une puissante organisation. Cette mesure ne répondra pas à toutes les demandes du parti de la tempérance. Elle statuera cependant qu'à l'expiration d'une certaine période tous les permis cesseront et l'octroi de nouveaux permis sera placé entre les mains d'autorités plus ou moins populaires, établissant ainsi l'option locale dans une certaine mesure.

Les pensions de retraite aux vieillards occupent une place préminente dans le programme du gouvernement Campbell-Bannerman. Le principe est appuyé par tous les partis, mais il y a dans les détails des divergences d'opinion qui rendent une entente impossible. On croit que M. Asquith, le chancelier de l'échiquier, proposera de commencer par le vote de cinq millions de livres, auxquelles il faudra ajouter les deux millions et demi mis de côté, l'année dernière, à cette fin. Les députés ouvriers prétendent que cette somme est inadéquate, même pour un débat, tandis qu'il n'y a pas deux opinions qui s'accordent sur la manière d'employer l'argent. On peut donc s'attendre à ce que la discussion de cette mesure demande un temps considérable. Comme il s'agit d'une question de finances, la chambre des lords n'aura pas à s'en occuper.

Le reste du programme contient une nouvelle tentative d'amender la loi sur l'éducation, qui est, on le sait, un sujet de dispute entre les deux chambres; l'introduction à nouveau des projets de lois relatifs aux terres d'Ecosse et à leur évaluation, rejetés l'année dernière par les pairs; un nouveau projet de loi sur l'évaluation des terres en Angleterre; une mesure faisant de huit heures la journée de travail légale dans toutes les mines; un projet de loi établissant une nouvelle autorité du port de Londres, avec pouvoirs de percevoir toutes les sommes dues et de construire de nouveaux "docks" malgré l'opposition des propriétaires des "docks" actuels, et plusieurs projets de réforme tendant au confort des classes pauvres dans les grandes villes, projets que M. John Burns, le secrétaire du "Local Government Board", a préparés après une étude soignée de l'opération de mesures analogues en Allemagne et ailleurs.

Les avocats du droit de vote pour les femmes n'ayant pas réussi à convaincre le gouvernement que le temps est venu de mettre leur projet à exécution, le sort de leur cause dépend de l'intérêt qu'y porteront les députés individuellement. Un tel projet de loi, cependant, n'a guère de chance de réussir s'il n'a pas l'appui du gouvernement.

AUX PRIERES

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. l'abbé François Reid, cure de Rigaud, décédé le 21 du courant. M. l'abbé Joseph Magloire Rioux, décédé le 20 janvier, à Saint-Damien de Ruciland. Tous deux étaient de fidèles lecteurs de la Croix.

—Révérende Sœur Philippe de Jésus née Gadbois, ancienne supérieure de l'Institution des Sourdes-Muettes.

MAIS... ? ?

Il est 8 heures du matin; et la maison du perceuteur, tout entière, avec ses volets bien clos, semble dormir paresseusement dans le brouillard d'argent qui s'élève des prés.

Madame est encore au lit; et, la tête sur l'oreiller, suit d'un oeil quelconque les zigzags d'une mouche au plafond: "prendrai-je du chocolat...? prendrai-je du café...?"

Tout à coup elle pousse un petit cri: "Aïe!"

Une poigne brusque s'est posée sur le bouton de la porte, et son mari, un grand diable long, sec et jaune, les bretelles pendantes, fait irruption en tempête dans la chambre.

—Ah! Ernest, que t'es bête, soupire madame, en reconnaissant son mari, j'ai le cœur qui me saute dans la poitrine!.....

Mais Ernest n'entend pas! Ernest n'entend rien. Une liasse de papiers à la main, il fait le tour de la chambre... Y a du bon!..... Y a du bon!

—Quel bon, fait alors Madame en s'asseyant, très curieuse... ? ?

—Y a du bon! et du richement bon!

—Allons, voyons, m'énerve pas... ?

—Ecoute.

Et, se plantant au milieu de la chambre, les jarrets tendus, dans l'attitude du colosse de Rhodes, il déploie une pauvre feuille de papier quadrillé, et il lit:

MAISON

DU CARMEL 31 mars 1897.

Monsieur le perceuteur, C'est avec un très grand sentiment de tristesse que je vous écris aujourd'hui.

Quand, par deux fois, nous avons refusé de payer l'impôt, nous avons obéi à la voix très nette de notre conscience chrétienne et religieuse.

Aujourd'hui, par suite de circonstances extérieures qu'il serait trop long d'énumérer, cette voix se fait entendre d'une façon plus douteuse; et comme, avant tout, nous avons soif de la paix, de cette paix "que expusert omnem sensum".....

—Comment... ?

—C'est du latin.

—Traduis... ?

—Oh! je m'en répercuter la cristallin! Le tout, c'est la finale..... (Il continue...) ".....Je vous annonce que vous pourrez faire toucher à notre éconamat la somme de 1345 fr. 19, réclamée par vous, en plus des impôts ordinaires pour abonnement, droit et contre-droit."

"Je vous prie, Monsieur le perceuteur, d'agréer l'assurance de mon religieux dévouement en Notre-Seigneur.

Sœur Candide de la Vie Intérieure, Mère Supérieure.

Et le perceuteur fait le tour de la chambre en esquissant des ailes de pigeon.

Pour une journée, en voilà une journée!... 14,000 francs!..... benéf au prorata pour Bibi!..... et puis, surtout, une note superbe au Ministère, superbe!.....

Songe donc, Caroline, faire payer des religieux... c'est dur, mais en les mettant bien en chantier!... tandis que des nonnes!... Ça va sur une tête!... des nonnes!...

Ainsi toi, tu te serais faite religieuse, jamais j'aurais pu tirer un rouge liard!... c'est vrai que!... Enfin, je vais pas lui laisser le temps de dire: "Ouf!" à cette Candide de la Vie Intérieure!

Olympe!...

—... ? ?

—Vite de l'eau chaude!... Vite! Debout devant sa glace, le perceuteur se rase en ouragan.

Seulement, il va trop vite... Vlan!... une boutonnière!... sale rasoir, va!... Caroline passe-moi du papier gommé!... Vlan! une autre!..... Cristi! une troisième!... Caroline!

—Mais, va pas si vite!

—Songe 14,000!... Tu ne trouves pas, elle a un nom à me payer 14,000 francs, cette nonne-là!...? Bon sang de rasoir! il coupe comme un genou.....

Puis il se lave, Ernest, tempétueu-

sement. — Mon col...? mes manchettes...? prépare les boutons!... passe-moi ma cravate!... pas celle-là!... la belle!... C'est un triomphateur que tu habilles... ma chérie!

—Eh bien, tu sais, heureusement que ce n'est pas tous les matins!...

Mais Ernest n'entend rien. Sanglé dans son joli pardessus beige, les moustaches cirées, il met ses gants frais réveillés, un gai sourire aux lèvres: "Boutonne-moi ça, mon lapin...? Là... oh! je te fais grâce du dernier bouton... Allons, au revoir."

Et il tend l'étréne de sa barbe à sa légitime, encore tout abasourdie.

Le plus joli matin de printemps qu'on puisse rêver...

Sur la route solitaire et chantante sous les pieds, le perceuteur marche, léger comme un oiseau, et serrant sous son bras sa serviette de maroquin noir.

Partout, le brouillard s'enlève en longues traînées paresseuses, striées de flèches d'or; derrière le rideau des peupliers on aperçoit, à cinq cents mètres, le campana gne et les briques rouges du couvent, qui brillent gaïement dans la matinée commençante.

Et il se dégage de toute cette nature une impression très douce. C'est le grand calme, la grande suavité reposante, que les choses savent presque que toujours avoir en l'absence de l'homme.

Tout autour de la route, les oiseaux chantent; dans l'herbe ruisellante de rosée, les insectes bruissent; et sur toute la campagne s'étend ce long, cet immense murmure qui semble être le merci éperdu de la nature vers son Créateur.

Et le perceuteur se sent tout envahi de bonheur..... S'il grillait une cigarette? — Non, il sentirait le tabac: et il veut être courtois, régent, français, avec toutes ces religieuses! Après tout Deibler met bien son haut de forme pour guillotiner les escarpes qui ont fait couler le "raïné", c'est bien le moins, n'est-ce pas, que lui y mette aussi des façons!...

—Pardonnez-moi, ma Sœur, je désirerais parler à votre Révérende Mère Candide de la Vie Intérieure... ?

—Comment... ?

—Candide de la Vie Intérieure.

—Mais, Monsieur, je ne connais pas de Sœur de ce nom!

Alors, toujours souriant, et pour couper court à tout, le perceuteur ouvre sa serviette et présente, du bout des gants, la lettre: "C'est pour l'impôt d'abonnement"; dit-il très octueux.

La Sœur converse, très intriguée, assujettit solidement ses lunettes sous sa coiffe; mais à mesure qu'elle lit, ses yeux s'arrondissent..... Sa vieille tête se secoue en d'énergiques dénégations... Mais, Monsieur, c'est une mystification!

—... ? ? ? ! ! !

—Vous ne voulez pas payer du tout!... Mais là, pas du tout! ! ! !

—Mais... ? ?

—Il n'y a pas de mais!... C'est un mauvais plaisant.... Au fait, oui, c'est aujourd'hui le... premier avril!...

Alors le perceuteur ahuri, dévasté, hors de lui-même, résume la situation dans un tel mot, que la vieille Sœur referme précipitamment le guichet!..... en se signant trois fois...

PIERRE L'ERMITE.

Le départ des Augustines de Paris

Le départ des Sœurs Augustines, qui, depuis plusieurs générations, remplissent les fonctions d'infirmières à l'hôpital municipal de Paris, a été le 15 du courant, l'occasion d'une grande manifestation catholique.

En prévision de cet événement, M. Denys Cochin, des députés et des conseillers municipaux catholiques, ainsi qu'une nombreuse foule, s'étaient réunis devant les portes de l'hôpital. Après avoir chanté le Credo et des hymnes religieuses dans la cour de celui-ci, les religieuses en sortirent. La foule salua leur apparition du cri de *Vivent les sœurs!* Des malades penchés aux fenêtres de l'édifice témoignaient également par leurs cris leur sympathie pour leurs anciennes infirmières.

Les sœurs ayant pris place dans des voitures qui les attendaient, plusieurs manifestants dételèrent les chevaux avec l'intention de tirer eux-mêmes les voitures. A ce moment, la police intervint. Son intervention fut saluée de huées. Les chevaux furent de nouveau attelés et les religieuses se rendirent à l'église de Notre-Dame-de-Bon-Secours, où eut lieu un service religieux célébré par S. E. le cardinal Richier, archevêque de Paris.

PAIX AUX HOMMES DE BONNE VOLONTE

Les puissances n'ont pas voulu inviter le Saint-Siège à leur congrès de La Haye...

Aussi, en dépit des décisions prises à La Haye, les peuples continuent-ils à s'armer jusqu'aux dents...

On cherche la paix ailleurs qu'à Rome ! Erreur profonde !

Dieu n'est-il pas le seul qui puisse donner aux hommes la paix véritable, celle qui les rendra heureux et prospères...

Il suffit d'avoir de la bonne volonté. Mais les Puissances n'en ont pas.

Il n'est donc pas étonnant de les voir travailler en vain à s'assurer une paix qui semble se rire d'elles et les fui toujours.

JOSEPH BEGIN.

1907-1908

Le Rév. Père Emile Piché qui nous honore souvent de sa collaboration a écrit pour le Souvenir, organe du célèbre Cercle Montparnasse...

"Que te dire à ton départ, ma pauvre vieille année 1907 ? — Vraiment, ma chère, tu n'as pas bonne mine et je ne voudrais pas comparaitre au tribunal de Dieu avec tout ce qui te charge la conscience..."

Et tu vraiment aussi laide et aussi méchante ! — Tiens, mes paroles te causent un doux sourire, car les compliments ont été rares dans ton existence.

Où, j'insiste : Est-ce que les pleurs des saintes Femmes ne valent pas les crachats de la solfatara ? — Est-ce que les larmes de saint Pierre n'effacèrent pas son triple reniement ?

Et pourtant... Voyons, que je te regarde bien à la lueur d'une autre lumière qui n'est pas celle du bec de gaz du 29, rue de Lourmel.

Est-ce qu'enfin le sang répandu par l'Homme-Dieu ne fit pas de cette année là même, le premier an de grâce ?

Donc plus je te contemple, ma pauvre mourante, expulsée à son tour, plus je me réconcilie avec toi, tes larmes n'ont pas été toutes coupables, plus d'une a été portée au trône de l'Agneau Immaculé par les anges...

Dans les pays musulmans, la couleur verte du turban est le signe caractéristique des fidèles mahométans qui ont fait le pèlerinage de la Mecque et que, par suite, on considère comme marabouts ou personnages sacrés.

Les régiments de zouaves furent donc pris par les Turcs comme des phalanges de personnages saints, et plus d'un musulman fut surpris à baisser dévotement le bas du caban d'un vieux zouave qui s'esclaffait silencieusement dans sa barbe.

Cette couleur verte du turban, raconte M. P. Laurencin, fut cause, en 1851, d'une singulière méprise quand les zouaves arrivèrent en Turquie.

D'après le dernier rapport général de la Société Saint-Vincent-de-Paul, le nombre des nouvelles "conférences" pour l'année 1906 est de 253, qui se répartit ainsi: 66 au Brésil, 39 aux Etats-Unis, 26 en Belgique, 22 en France et aux colonies, 19 en Allemagne, 19 en Angleterre, 13 en Autriche, 10 en Espagne, 5 en Italie, 5 en Hollande, 4 en Portugal, 5 en Australie, 3 aux Philippines, 3 en Suisse, 3 en Ecosse, 2 aux Indes anglaises, 2 au Cap, 2 en Transvaal, 1 au Canada, 1 en Colombie, 1 en Grèce, 1 en Egypte, 1 au Mexique, 1 en Syrie et 1 en Irlande.

2 nouveaux "conseils centraux" ont été institués à Melbourne, Australie, et à Campinas, Brésil.

Archevêchés et évêchés catholiques. Il résulte de la petite statistique suivante que, de tous les pays du monde, l'Italie et les Etats-Unis ont le plus d'archevêchés et d'évêchés catholiques.

En Italie il y a 40 archevêchés et 244 évêchés; Aux Etats-Unis, 79 évêchés et 14 archevêchés, sans compter 4 vicariats apostoliques ni l'organisation ecclésiastique de Cuba, de Porto-Rico et des Philippines;

En Espagne, 17 archevêchés et 67 évêchés; En France, 9 archevêchés et 47 évêchés; Canada 9 archevêchés et 26 évêchés.

En Autriche, 9 sièges latins et 9 du rite oriental; En Irlande, 4 archevêchés et 25 évêchés; En Allemagne, 5 archevêchés et 29 évêchés.

Les Etats-Unis sont donc au second rang. L'Italie seule le surpasse.

Il y a cent ans On va aujourd'hui de Paris à Liège en quatre heures environ. Un journal de décembre 1807 annonçait la création d'un service spécial de Liège à Paris en ces termes:

"Diligence tous les jours pour Paris. L'Administration des messageries l'Éclair-Réuni a l'honneur d'annoncer au public que dorénavant le prix des places est réduit au tarif suivant: en voiture, de Liège à Paris, 67 fr. 50; en cabriolet, 60 fr. 50. Le trajet se fera en quatre jours."

Le succès fut prompt et on créa deux usines à gaz: une près de l'abattoir Montmartre, l'autre près de la barrière de Montceau.

Il y a cent ans On va aujourd'hui de Paris à Liège en quatre heures environ. Un journal de décembre 1807 annonçait la création d'un service spécial de Liège à Paris en ces termes:

"Diligence tous les jours pour Paris. L'Administration des messageries l'Éclair-Réuni a l'honneur d'annoncer au public que dorénavant le prix des places est réduit au tarif suivant: en voiture, de Liège à Paris, 67 fr. 50; en cabriolet, 60 fr. 50. Le trajet se fera en quatre jours."

Le succès fut prompt et on créa deux usines à gaz: une près de l'abattoir Montmartre, l'autre près de la barrière de Montceau.

Il y a cent ans On va aujourd'hui de Paris à Liège en quatre heures environ. Un journal de décembre 1807 annonçait la création d'un service spécial de Liège à Paris en ces termes:

"Diligence tous les jours pour Paris. L'Administration des messageries l'Éclair-Réuni a l'honneur d'annoncer au public que dorénavant le prix des places est réduit au tarif suivant: en voiture, de Liège à Paris, 67 fr. 50; en cabriolet, 60 fr. 50. Le trajet se fera en quatre jours."

Le succès fut prompt et on créa deux usines à gaz: une près de l'abattoir Montmartre, l'autre près de la barrière de Montceau.

Il y a cent ans On va aujourd'hui de Paris à Liège en quatre heures environ. Un journal de décembre 1807 annonçait la création d'un service spécial de Liège à Paris en ces termes:

"Diligence tous les jours pour Paris. L'Administration des messageries l'Éclair-Réuni a l'honneur d'annoncer au public que dorénavant le prix des places est réduit au tarif suivant: en voiture, de Liège à Paris, 67 fr. 50; en cabriolet, 60 fr. 50. Le trajet se fera en quatre jours."

Le succès fut prompt et on créa deux usines à gaz: une près de l'abattoir Montmartre, l'autre près de la barrière de Montceau.

Il y a cent ans On va aujourd'hui de Paris à Liège en quatre heures environ. Un journal de décembre 1807 annonçait la création d'un service spécial de Liège à Paris en ces termes:

"Diligence tous les jours pour Paris. L'Administration des messageries l'Éclair-Réuni a l'honneur d'annoncer au public que dorénavant le prix des places est réduit au tarif suivant: en voiture, de Liège à Paris, 67 fr. 50; en cabriolet, 60 fr. 50. Le trajet se fera en quatre jours."

Le succès fut prompt et on créa deux usines à gaz: une près de l'abattoir Montmartre, l'autre près de la barrière de Montceau.

Il y a cent ans On va aujourd'hui de Paris à Liège en quatre heures environ. Un journal de décembre 1807 annonçait la création d'un service spécial de Liège à Paris en ces termes:

"Diligence tous les jours pour Paris. L'Administration des messageries l'Éclair-Réuni a l'honneur d'annoncer au public que dorénavant le prix des places est réduit au tarif suivant: en voiture, de Liège à Paris, 67 fr. 50; en cabriolet, 60 fr. 50. Le trajet se fera en quatre jours."

Le succès fut prompt et on créa deux usines à gaz: une près de l'abattoir Montmartre, l'autre près de la barrière de Montceau.

Il y a cent ans On va aujourd'hui de Paris à Liège en quatre heures environ. Un journal de décembre 1807 annonçait la création d'un service spécial de Liège à Paris en ces termes:

"Diligence tous les jours pour Paris. L'Administration des messageries l'Éclair-Réuni a l'honneur d'annoncer au public que dorénavant le prix des places est réduit au tarif suivant: en voiture, de Liège à Paris, 67 fr. 50; en cabriolet, 60 fr. 50. Le trajet se fera en quatre jours."

Le succès fut prompt et on créa deux usines à gaz: une près de l'abattoir Montmartre, l'autre près de la barrière de Montceau.

Il y a cent ans On va aujourd'hui de Paris à Liège en quatre heures environ. Un journal de décembre 1807 annonçait la création d'un service spécial de Liège à Paris en ces termes:

"Diligence tous les jours pour Paris. L'Administration des messageries l'Éclair-Réuni a l'honneur d'annoncer au public que dorénavant le prix des places est réduit au tarif suivant: en voiture, de Liège à Paris, 67 fr. 50; en cabriolet, 60 fr. 50. Le trajet se fera en quatre jours."

Le succès fut prompt et on créa deux usines à gaz: une près de l'abattoir Montmartre, l'autre près de la barrière de Montceau.

Il y a cent ans On va aujourd'hui de Paris à Liège en quatre heures environ. Un journal de décembre 1807 annonçait la création d'un service spécial de Liège à Paris en ces termes:

"Diligence tous les jours pour Paris. L'Administration des messageries l'Éclair-Réuni a l'honneur d'annoncer au public que dorénavant le prix des places est réduit au tarif suivant: en voiture, de Liège à Paris, 67 fr. 50; en cabriolet, 60 fr. 50. Le trajet se fera en quatre jours."

Le succès fut prompt et on créa deux usines à gaz: une près de l'abattoir Montmartre, l'autre près de la barrière de Montceau.

Il y a cent ans On va aujourd'hui de Paris à Liège en quatre heures environ. Un journal de décembre 1807 annonçait la création d'un service spécial de Liège à Paris en ces termes:

"Diligence tous les jours pour Paris. L'Administration des messageries l'Éclair-Réuni a l'honneur d'annoncer au public que dorénavant le prix des places est réduit au tarif suivant: en voiture, de Liège à Paris, 67 fr. 50; en cabriolet, 60 fr. 50. Le trajet se fera en quatre jours."

Le succès fut prompt et on créa deux usines à gaz: une près de l'abattoir Montmartre, l'autre près de la barrière de Montceau.

Il y a cent ans On va aujourd'hui de Paris à Liège en quatre heures environ. Un journal de décembre 1807 annonçait la création d'un service spécial de Liège à Paris en ces termes:

"Diligence tous les jours pour Paris. L'Administration des messageries l'Éclair-Réuni a l'honneur d'annoncer au public que dorénavant le prix des places est réduit au tarif suivant: en voiture, de Liège à Paris, 67 fr. 50; en cabriolet, 60 fr. 50. Le trajet se fera en quatre jours."

Le succès fut prompt et on créa deux usines à gaz: une près de l'abattoir Montmartre, l'autre près de la barrière de Montceau.

Il y a cent ans On va aujourd'hui de Paris à Liège en quatre heures environ. Un journal de décembre 1807 annonçait la création d'un service spécial de Liège à Paris en ces termes:

"Diligence tous les jours pour Paris. L'Administration des messageries l'Éclair-Réuni a l'honneur d'annoncer au public que dorénavant le prix des places est réduit au tarif suivant: en voiture, de Liège à Paris, 67 fr. 50; en cabriolet, 60 fr. 50. Le trajet se fera en quatre jours."

Il y a cent ans On va aujourd'hui de Paris à Liège en quatre heures environ. Un journal de décembre 1807 annonçait la création d'un service spécial de Liège à Paris en ces termes:

"Diligence tous les jours pour Paris. L'Administration des messageries l'Éclair-Réuni a l'honneur d'annoncer au public que dorénavant le prix des places est réduit au tarif suivant: en voiture, de Liège à Paris, 67 fr. 50; en cabriolet, 60 fr. 50. Le trajet se fera en quatre jours."

Le succès fut prompt et on créa deux usines à gaz: une près de l'abattoir Montmartre, l'autre près de la barrière de Montceau.

Il y a cent ans On va aujourd'hui de Paris à Liège en quatre heures environ. Un journal de décembre 1807 annonçait la création d'un service spécial de Liège à Paris en ces termes:

"Diligence tous les jours pour Paris. L'Administration des messageries l'Éclair-Réuni a l'honneur d'annoncer au public que dorénavant le prix des places est réduit au tarif suivant: en voiture, de Liège à Paris, 67 fr. 50; en cabriolet, 60 fr. 50. Le trajet se fera en quatre jours."

Le succès fut prompt et on créa deux usines à gaz: une près de l'abattoir Montmartre, l'autre près de la barrière de Montceau.

Il y a cent ans On va aujourd'hui de Paris à Liège en quatre heures environ. Un journal de décembre 1807 annonçait la création d'un service spécial de Liège à Paris en ces termes:

"Diligence tous les jours pour Paris. L'Administration des messageries l'Éclair-Réuni a l'honneur d'annoncer au public que dorénavant le prix des places est réduit au tarif suivant: en voiture, de Liège à Paris, 67 fr. 50; en cabriolet, 60 fr. 50. Le trajet se fera en quatre jours."

Le succès fut prompt et on créa deux usines à gaz: une près de l'abattoir Montmartre, l'autre près de la barrière de Montceau.

Il y a cent ans On va aujourd'hui de Paris à Liège en quatre heures environ. Un journal de décembre 1807 annonçait la création d'un service spécial de Liège à Paris en ces termes:

"Diligence tous les jours pour Paris. L'Administration des messageries l'Éclair-Réuni a l'honneur d'annoncer au public que dorénavant le prix des places est réduit au tarif suivant: en voiture, de Liège à Paris, 67 fr. 50; en cabriolet, 60 fr. 50. Le trajet se fera en quatre jours."

Le succès fut prompt et on créa deux usines à gaz: une près de l'abattoir Montmartre, l'autre près de la barrière de Montceau.

Il y a cent ans On va aujourd'hui de Paris à Liège en quatre heures environ. Un journal de décembre 1807 annonçait la création d'un service spécial de Liège à Paris en ces termes:

"Diligence tous les jours pour Paris. L'Administration des messageries l'Éclair-Réuni a l'honneur d'annoncer au public que dorénavant le prix des places est réduit au tarif suivant: en voiture, de Liège à Paris, 67 fr. 50; en cabriolet, 60 fr. 50. Le trajet se fera en quatre jours."

Le succès fut prompt et on créa deux usines à gaz: une près de l'abattoir Montmartre, l'autre près de la barrière de Montceau.

Il y a cent ans On va aujourd'hui de Paris à Liège en quatre heures environ. Un journal de décembre 1807 annonçait la création d'un service spécial de Liège à Paris en ces termes:

"Diligence tous les jours pour Paris. L'Administration des messageries l'Éclair-Réuni a l'honneur d'annoncer au public que dorénavant le prix des places est réduit au tarif suivant: en voiture, de Liège à Paris, 67 fr. 50; en cabriolet, 60 fr. 50. Le trajet se fera en quatre jours."

Le succès fut prompt et on créa deux usines à gaz: une près de l'abattoir Montmartre, l'autre près de la barrière de Montceau.

Il y a cent ans On va aujourd'hui de Paris à Liège en quatre heures environ. Un journal de décembre 1807 annonçait la création d'un service spécial de Liège à Paris en ces termes:

"Diligence tous les jours pour Paris. L'Administration des messageries l'Éclair-Réuni a l'honneur d'annoncer au public que dorénavant le prix des places est réduit au tarif suivant: en voiture, de Liège à Paris, 67 fr. 50; en cabriolet, 60 fr. 50. Le trajet se fera en quatre jours."

Le succès fut prompt et on créa deux usines à gaz: une près de l'abattoir Montmartre, l'autre près de la barrière de Montceau.

Il y a cent ans On va aujourd'hui de Paris à Liège en quatre heures environ. Un journal de décembre 1807 annonçait la création d'un service spécial de Liège à Paris en ces termes:

"Diligence tous les jours pour Paris. L'Administration des messageries l'Éclair-Réuni a l'honneur d'annoncer au public que dorénavant le prix des places est réduit au tarif suivant: en voiture, de Liège à Paris, 67 fr. 50; en cabriolet, 60 fr. 50. Le trajet se fera en quatre jours."

Le succès fut prompt et on créa deux usines à gaz: une près de l'abattoir Montmartre, l'autre près de la barrière de Montceau.

Il y a cent ans On va aujourd'hui de Paris à Liège en quatre heures environ. Un journal de décembre 1807 annonçait la création d'un service spécial de Liège à Paris en ces termes:

"Diligence tous les jours pour Paris. L'Administration des messageries l'Éclair-Réuni a l'honneur d'annoncer au public que dorénavant le prix des places est réduit au tarif suivant: en voiture, de Liège à Paris, 67 fr. 50; en cabriolet, 60 fr. 50. Le trajet se fera en quatre jours."

Le succès fut prompt et on créa deux usines à gaz: une près de l'abattoir Montmartre, l'autre près de la barrière de Montceau.

Il y a cent ans On va aujourd'hui de Paris à Liège en quatre heures environ. Un journal de décembre 1807 annonçait la création d'un service spécial de Liège à Paris en ces termes:

"Diligence tous les jours pour Paris. L'Administration des messageries l'Éclair-Réuni a l'honneur d'annoncer au public que dorénavant le prix des places est réduit au tarif suivant: en voiture, de Liège à Paris, 67 fr. 50; en cabriolet, 60 fr. 50. Le trajet se fera en quatre jours."

Le succès fut prompt et on créa deux usines à gaz: une près de l'abattoir Montmartre, l'autre près de la barrière de Montceau.

Il y a cent ans On va aujourd'hui de Paris à Liège en quatre heures environ. Un journal de décembre 1807 annonçait la création d'un service spécial de Liège à Paris en ces termes:

"Diligence tous les jours pour Paris. L'Administration des messageries l'Éclair-Réuni a l'honneur d'annoncer au public que dorénavant le prix des places est réduit au tarif suivant: en voiture, de Liège à Paris, 67 fr. 50; en cabriolet, 60 fr. 50. Le trajet se fera en quatre jours."

Choses scientifiques

La guérison par la lumière La question n'est pas nouvelle, on s'en convaincra tout à l'heure, mais de récentes expériences viennent de la faire entrer, ou plutôt rentrer vigoureusement dans le cycle de l'actualité.

Il résulte, en effet, de constatations qui ont été faites dans un hôpital d'Alexandrie, en Egypte, que nombre de maladies, les maladies mentales notamment, seraient rapidement amendées, et même guéries, par l'emploi de certains rayons lumineux.

Dans une chambre bleue, un agité ne tarde pas à s'apaiser; dans une chambre rouge, un mélancolique avec tendance au désespoir devient gai; enfin, dans une chambre violette, un maniaque recouvre le calme de l'esprit.

Cette thérapeutique, les Chinois la connaissent depuis des siècles. Et ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'ils l'ont appliquée, sans s'en douter, sans même avoir la moindre idée des lois de l'optique.

Où, bien avant que Newton eût décomposé en ses sept couleurs élémentaires le faisceau lumineux qui nous arrive du roi Soleil, les Chinois avaient remarqué que les rayons rouges, c'est-à-dire les rayons qui traversaient une toile rouge transparente, avaient une action bienfaisante sur l'état des varioleux.

Des savants du plus haut mérite ont mis en évidence cette vérité, que les radiations violettes ou ultra-violettes détruisent les microbes, en les désorganisant presque ipso facto. Les foinis sur lesquelles on projette ces mêmes rayons les fuient avec terreur et se réfugient au sein des rayons rouges... si elles en trouvent.

Si vous prenez une plante quelconque de lumière, elle ne décompose plus l'acide carbonique contenu dans l'atmosphère et qui est sa principale nourriture. Qu'arrive-t-il alors ? Il arrive que la plante languit, qu'elle s'étiolle, qu'elle meurt enfin.

Tout le monde sait que le spectre solaire, c'est à dire la lumière décomposée au moyen d'un prisme, contient des rayons calorifiques, des rayons lumineux et des rayons actiniques ou chimiques. On comprend que Dieu en les créant leur a assigné un rôle à chacun. Ce sont, par exemple, les rayons rouges qui nous réchauffent, les rayons jaunes et bleus qui nous éclairent, les rayons violets qui ont sur notre organisme le plus d'influence chimique.

Or, des médecins avisés, frappés des fonctions propres à chacun des rayons du spectre, ont eu l'idée, après les Chinois, ainsi que nous le disions tout à l'heure, de se servir de ces mêmes rayons pour le traitement d'affections réfractaires aux médicaments innombrables qui encombrant la pharmacopée mondiale. Et les résultats obtenus, quoique assez discutés encore, sont, affirme-t-on, pleins de promesses.

L'Eglise anglicane n'a pas d'autorité disciplinaire M. E.-H. Francis, anglican récemment converti au catholicisme, vient de publier à New York, une brochure sous la rubrique: Les anglicans ont-ils tous les privilèges des catholiques ?

L'auteur expose, en ces termes, l'esprit d'indiscipline, qui existe au sein de l'Eglise d'Angleterre, et qui la conduit infailliblement à toutes les contradictions et à toutes les absurdités:

"Y a-t-il quelque discipline relative à l'enseignement de la vérité ou de la fausse doctrine, dans l'Eglise d'Angleterre ? Avec les différentes interprétations parfois contradictoires des formules données par différents personnes, il peut être difficile de dire exactement ce que sont ces doctrines, mais même dans les choses sur lesquelles l'on s'accorde généralement, y a-t-il quelque moyen d'empêcher le clergé d'enseigner une fausse doctrine ? N'est-ce pas un fait notoire que les clergymen anglais écrivent des livres et font des sermons dans lesquels de telles choses, comme la naissance de la Vierge, ou les miracles de Notre Seigneur, ou l'authenticité de certains parties de la bible, sont niées implicitement, sinon directement ?

"Dans ces cas-là certains membres de l'Eglise élèvent une voix de protestation, mais rien apparemment ne peut être fait. L'écrivain et le prédicateur continuent à garder leurs positions. Ceux qui comptent sur l'Etat pour exercer la discipline, n'en appellent pas à l'Etat pour désavouer ou punir les propagateurs de doctrines fausses, d'après eux, et l'expérience démontre qu'un appel semblable serait inutile. Ceux qui prêchent l'autorité de l'Eglise d'Angleterre ou de ses évêques sont bien forcés d'avouer que ni cette Eglise ni ces évêques ne peuvent exercer de discipline

en cette matière. Quelquefois un évêque pourra élever la voix contre un faux enseignement, mais à part sa protestation il semblerait n'avoir aucun pouvoir pour empêcher un enseignement semblable; car s'il en a le pouvoir, comment se fait-il qu'il ne s'en serve jamais ? Et les membres de l'Eglise d'Angleterre continuent à déplorer le fait que tant de fausses doctrines soient enseignées impunément.

"Les protestants parlent quelquefois de la "tyrannie" de l'Eglise catholique et de la sévérité qu'elle exerce en mettant des livres à l'Index; mais, assurément, il est mieux qu'il y ait une règle d'orthodoxie à laquelle tout le monde doit se conformer, que cette licence qui permet à chacun d'enseigner ce que bon lui semble. A un grand nombre de convertis de l'anglicanisme ça été tout d'abord une cause de surprise, mais aussi d'une grande joie et de réconfort, que de constater que tous les sermons qu'ils entendaient dans les églises catholiques, dans l'importe quelle partie du monde, enseignaient toujours les mêmes doctrines, avaient la même autorité pour les sanctionner et ne venaient jamais en contradiction les uns avec les autres."

Un dépêche de Berlin nous apprend que plusieurs milliers de socialistes sont venus aux prises avec la police. Il y eut de part et d'autre des projectiles lancés, mais sans blesser personne.

L'hon. Ph. Roy, président de l'assemblée législative, et l'échevin Payotte, se disputent de égales chances de succès la mairie de Montréal.

La Pall Mall Gazette, de Londres, vient de publier une interview de sir Charles Dilke, l'ancien sous-secrétaire des affaires étrangères, sur la situation internationale américaine japonaise. Sir Charles Dilke ne croit pas que la guerre soit à craindre entre les deux puissances, ni l'une ni l'autre, n'ayant quelque chose à gagner dans un conflit de ce genre. Le Japon est trop occupé en Mandchourie pour qu'il puisse s'écarter actuellement les Philippines et, d'ailleurs, si le Japon infligeait une défaite à la flotte américaine, sa victoire ne serait qu'éphémère, car les Etats-Unis ne tarderaient pas à construire une flotte nouvelle pour neutraliser les sacrifices faits par l'empire du Soleil-Levant.

Cette opinion de sir Charles Dilke est intéressante parce qu'on peut croire qu'elle traduit la manière de voir des milieux politiques anglais dans cette affaire. L'Angleterre est l'alliée du Japon, mais elle est l'amie des Etats-Unis et il ne doit pas être dans ses vues qu'une atteinte trop sensible soit portée au prestige de la puissance américaine.

Un journal de Washington a demandé à chacun des 167 représentants démocrates au congrès des Etats-Unis quel candidat à la présidence ils étaient disposés à soutenir. 151 des représentants ont répondu; sur ce nombre, 98 sont partisans de la candidature de M. Bryan; les 53 autres y sont opposés. Ces derniers sont, pour la plupart, partisans de la candidature de M. Johnson, gouverneur du Minnesota.

L'opposition à M. Bryan est surtout grande parmi les représentants de la Virginie, du Maryland, de la Louisiane, de la Floride et du Kentucky.

La situation vient de se modifier brusquement au Maroc. La proclamation du prétendant Moulay Hafid comme sultan par la population de Fes met le sultan légitime Abd el Aziz en fâcheuse posture. Si le mouvement populaire en faveur de celui qu'on appelait hier encore le sultan du sud continue à se propager, il ne restera bientôt à Abd el Aziz qu'une autorité nominale sur une faible partie du pays. Le gouvernement français, qui prêtait son concours moral et matériel au sultan reconnu par les puissances européennes, aurait maintenant décidé "de limiter son action au Maroc à la protection de la frontière algérienne et au maintien de l'ordre dans les ports."

Le sénat des Etats-Unis a ratifié le 16 du courant un traité conclu entre les Etats-Unis et l'Espagne, aux termes duquel le gouvernement espagnol s'engage à remettre à la justice américaine les auteurs de certains crimes, notamment le meurtre, le faux, etc.

Il a aussi adopté un projet de loi autorisant la construction à New-York d'un bureau central de la poste, qui coûtera \$3,500,000.

M. Prud'homme, député, sollicite le ruban rouge pour un électeur influent.

Bref, conclut-il, si vous désirez mon protégé, monsieur le ministre, il ne sera pas seulement de la Légion d'honneur, il sera encore l'honneur de la Légion!

Une dépêche de Londres nous informe que Marconi ouvrira au public son service de télégraphie sans fil le 1er ou le 2 février prochain et que le commencement du service sera entre Londres et Montréal. Notre ville est choisie parce que le Canada a donné des subides (\$80,000) pour le télégraphe sans fil. Les messages privés seront de 12 cents le mot entre Londres et Montréal. Marconi se plaint de l'opposition des compagnies de télégraphe.

Dans un salon, un monsieur laisse tomber dans la conversation le proverbe banal: "Un bienfait n'est jamais perdu."

— Comme c'est fort, observe Platanin en haussant les épaules, il y a d'abord l'oblige qui le ramasse!

BIBLIOGRAPHIE L'An delà, par Mgr Wilhelm SCHNEIDER, évêque de Paderborn. Ouvrage adapté de, l'allemand, par M. Germain GAZAROT, du clergé d'Albi. Avec une préface de M. l'abbé L. BIROT, vicaire général d'Albi. 1 vol. in-16. Prix: 3 fr. 50; franco, 4 fr. — Librairie BLOUET et Cie, rue Madame, Paris (VIe).

Le public allemand a fait à ce livre le plus bienveillant accueil, puisque en peu de temps huit éditions en ont été épuisées.

Ce succès considérable est dû moins encore à la réputation de l'auteur, ancien professeur de la Faculté de Paderborn, aujourd'hui évêque du plus grand diocèse de l'ouest de l'Allemagne, qu'à la manière tout ensemble scientifique et édifiante dont Mgr Schneider a su exposer le problème toujours angoissant et actuel de nos destinées éternelles.

Soit que l'auteur étudie en philosophe averti le concept païen de la vie et de la mort et lui oppose l'idée chrétienne; soit que, historien informé, il nous fasse prêter l'oreille à la voix unanime des peuples sur ce sujet; soit enfin qu'il nous décrive à l'aide de nos saints Livres et des Pères de l'Eglise la résurrection des corps et essaie de nous initier à la vie intime des bienheureux, à la survivance et à la transmutation dans l'au-delà de l'amour et des relations d'ici-bas, une p-nnée dominé l'œuvre tout entière, c'est la consolation de la prière chrétienne.

Ici le but apologetique, bien que poursuivi avec logique et précision, c'est à dire avec le souci constant d'éviter les excès du scepticisme irréductible ou des révélations plus ou moins fantaisistes, n'absorbe pas tous les efforts de l'auteur; à côté et parallèlement se meut le dessin mystique de Mgr Schneider, il ne veut pas seulement instruire, il prétend surtout édifier. C'est ce que proclame d'ailleurs le sous-titre du texte original: "Aspect sérieux et consolant de la conception chrétienne du monde et de la vie."

Voilà pourquoi, philosophes et historiens, théologiens et prédicateurs, Ames pieuses et cœurs endoloris par de cruelles séparations trouveront, dans la lecture et la méditation de l'An delà, lumière et réconfort.

L'ouvrage que M. l'abbé Gasqol propose au lecteur français est moins une traduction qu'une adaptation de texte original.

Cette synthèse abrégée a paru devoir aider non seulement à une vulgarisation plus considérable, mais encore à une plus intime pénétration de l'ouvrage.

Comment Mark Twain achète des livres Un ami de Mark Twain raconte dans le Washington Post l'anecdote suivante sur le trop connu humoriste:

Notes et Critiques

C'est bien le Pape qui convient à notre temps

Nous détachons d'une circulaire de S. G. Mgr Cloutier, adressée à son clergé, le passage suivant relatif au jubilé de S. S. Pie X :

Ces cinquante années de sacerdoce ont été d'une extrême fécondité. Vicaire, curé chanoine, directeur de séminaire, chancelier, vicaire général, l'abbé Sarto se montra toujours d'un zèle ardent pour le bien des âmes, d'une capacité qui n'avait d'égale que sa modestie, et d'une prudence consommée. Evêque, patriarche, cardinal, Mgr Sarto, dont la devise était forma facti gregis ex animo, eut une administration aussi brillante dans ses résultats, que douce et humble dans ses procédés. Pasteur Suprême de l'Eglise depuis quatre ans, Pie X déploie une sagesse qui déroute les plus habiles, une bonté qui ravit les cœurs, une clairvoyance pleine de lumière surnaturelle et une fermeté inébranlable. C'est bien le Pape qui convient à notre temps. Il a la charité, la lumière et la force qu'il faut, pour tout restaurer dans le Christ.

Plus d'alcool en Suisse

C'est le 1er janvier qu'est entrée en vigueur la loi votée par le Grand Conseil, le 2 février 1907, interdisant la vente de l'absinthe sur tout le territoire genevois. Le département de la justice et la police ont pris des mesures pour faire strictement appliquer la loi. Une contravention sera dressée contre tous ceux qui débiteraient de l'absinthe ou tout autre produit qui en constituerait une imitation.

Dans le royaume des aveugles.

Un aveugle anglais a annoncé qu'il était décidé à faire de la politique. "La politique, dit-il, est un vaste champ pour les aveugles, et je suis surpris qu'il n'y ait pas plus d'aveugles dans cette carrière. La cécité n'est pas un empêchement; au contraire, elle donne plus de temps pour réfléchir."

Vous voyez la conversation d'ici : —Je ne partage pas, dira l'un, votre manière de voir. —Pourquoi, fera l'autre, il n'y a qu'à ouvrir les yeux pour se convaincre...

La réforme du Sénat

La réforme du Sénat fait son chemin. En principe, M. Laurier la trouve opportune. Mais il se réserve de discuter et d'amender, si besoin il y a, le projet de loi qu'on présentera à cette fin.

Elles se consacrent au service du Seigneur

Cette semaine, sept jeunes canadiennes-françaises laissent parents, amis, patrie, pour se consacrer au service du Seigneur. Elles sont parties pour Rome où elles entreront, comme novices, au couvent des Sœurs Franciscaines de l'Immaculée-Conception.

Voici les noms de ces héroïques compatriotes :

Mlles M. Beauchamp, de Montréal; Emma Latour, de Saint-Henri, Montréal; B. Arpin, de Farnham; Emma Fortin, de Saint-Henri, Montréal; Sarah Parent, de Montréal; Alberta Marceau, de Sainte-Brigide de Montréal; Mlle A. Lavigne, de Saint-Joseph de Montréal. Les révérendes sœurs Marie-Antoine de Jésus et Marie-Bernadette accompagnaient les novices.

NOTES POLITIQUES

Les unionistes, en Angleterre, ont remporté une grande victoire dans une circonscription du Devonshire. Aux élections qui viennent d'avoir lieu, les libéraux qui en 1906, avaient obtenu une majorité de 1,283 voix ont été en minorité de 559 voix.

La circonscription a été considérée pendant longtemps comme la citadelle du parti libéral. Cette défaite est la plus écrasante que le gouvernement libéral anglais ait subie depuis les élections générales de 1906.

MM. Chs. Lovell et Y. McLean ont été élus députés fédéraux le 22 du courant, le premier de Stanstead et le second de Huron-Sud. Ce sont deux libéraux. Huron-Sud avait élu un conservateur en 1904.

La santé du Pape

Ces jours derniers, la santé de notre Saint-Père laissait quelque peu à désirer, mais depuis le 17 janvier, elle est satisfaisante.

Pitié! Pitié!

Cher monsieur Bégin,

Vous lisez sans doute la Presse. Comme journaliste, vous êtes bien obligé de vous donner cette pénitence quotidienne.

Vous avez dû remarquer alors, par le ton de certains de ses articles, qu'elle a une grande peur de voir la CROIX se répandre davantage ou devenir quotidienne. Elle sent que ce serait le commencement de sa fin.

Aussi, quelles agitations, quel énervement elle nous manifeste sans s'en rendre bien compte!

Ce sont comme des spasmes d'esprits malades.

Ça n'attire pas votre pitié?... Et vous n'irez pas parler quelque peu du petit clan de franciscains qui pondent tous les jours dans la Presse, depuis M. Helbronner, ce bon Juif, en passant par M. Roulland, l'auteur d'un article blasphématoire qui valut à l'éditeur de la revue qui le publia une condamnation en cour de police, jusqu'au petit Perdriau qui fut poliment mis à la porte du Conseil de l'A. C. J. C., l'été dernier!

Et vous ne direz même pas un tout petit mot de M. Dansereau, qui a fait pour ainsi dire le régime sénécaliste et qui a eu l'honneur de lécher les bottes de presque tous les gros politiciens qui sont passés aux Communes et à la Législature depuis trente ans!

Vous vous taisez sur tous ces grands hommes! Vous êtes terrible! car voilà justement ce qui les brûlera de dépit, surtout le petit Perdriau, lui qui a pris la peine de monter sur l'un des plus hauts perchoirs de la Presse pour nous faire mieux entendre son chant de pie criarde et ennuyant.

Allons! M. le Directeur, soyez généreux, laissez-vous émouvoir par la pitié que nous font ces pauvres gens!

Et servez-leur donc un autre article semblable à celui que j'ai lu dans la CROIX du 30 novembre, intitulé: Le rationalisme de l'intelligence de la "Presse".

Vive la CROIX! Votre tout dévoué,

M. T.

Encore ces juifs

Les Juifs viennent de nous montrer encore une fois leurs belles dents, à Toronto.

Après l'enlèvement des crucifix de l'école Sainte-Elizabeth, ils demandent le renvoi immédiat de tout instituteur catholique enseignant dans les écoles publiques.

C'est un Israélite, nommé Lévy, qui s'est chargé de cette besogne au nom de ses coreligionnaires.

A une récente réunion du bureau des écoles de Toronto, le commissaire Levy proposa donc la motion suivante:

"Que les instituteurs catholiques romains enseignant dans les écoles publiques de cette ville, soient requis de démissionner et qu'à l'avenir aucun professeur appartenant à cette religion ne soit employé dans les écoles publiques."

A un journaliste qui lui demandait s'il avait des torts à reprocher à ces instituteurs, il répondit qu'il ne leur en connaissait pas. C'est-à-dire, il veut congédier ces professeurs, parce qu'ils sont catholiques.

Nous sommes donc bien avertis. Et maintenant nous demandons à nos lecteurs si notre campagne contre les Juifs n'est pas des plus urgentes.

Mais ce n'est pas tout.

A Rome, le conseil municipal, dont le Juif Nathan est le maire, vient de décréter presque unanimement que l'enseignement religieux ne sera plus fait dans les écoles publiques.

On devait s'attendre à cet acte arbitraire.

Partout où les Juifs passent, ils s'attaquent aux écoles chrétiennes.

C'est peut-être le premier pas que Nathan et ses comparses ont vers une persécution plus générale.

Car, on nous rapporte que le gouvernement italien rappellera bientôt la loi qui autorise depuis longtemps l'enseignement religieux dans les écoles publiques de l'Italie.

Et, ensuite, comme conséquences finales, nous verrons probablement dans ce pays ce que nous avons vu en France: les biens de l'Eglise volés, le clergé spolié et expatrié, et tous les catholiques traqués jusque dans leurs droits les plus sacrés.

J. B.

Mgr l'Evêque de Saint-Albert a solennellement dénoncé les sociétés Eagles et Elks. Les catholiques ne doivent pas en faire partie.

Galerie de buveurs

Le roi du jour, l'alcool, recrute des sujets jusque dans les sphères les plus élevées de la société.

On aimerait à pouvoir le nier, parce que des hommes vivant d'une vie plus intellectuelle et, par conséquent, étant mieux à même d'apprécier les ravages des boissons enivrantes, devraient, semblait-il, les repousser énergiquement. Mais les faits sont là. Ils nous disent que des hommes appartenant aux professions libérales: avocats, médecins, notaires et hommes publics éminent, eux aussi (comme les ouvriers) aux fascinations de l'alcool et donnent à la société un exemple d'autant plus pernicieux qu'il part de plus haut et se voit de plus loin.

Comment donc en sont-ils venus à contracter une habitude si regrettable? C'est généralement durant le temps de la cléricature qu'ils préparent le terrain pour l'éclosion future de la passion des boissons fortes.

Les étudiants et l'alcool.

De tout temps et sous tous les climats, la jeunesse des écoles s'est fait remarquer par son exubérance de vie et son amour des réunions tapageuses. Venu des divers collèges de la province, libérés de la surveillance des parents et des maîtres, jetés soudain au sein des grandes villes, ces jeunes gens sont exposés à bien des tentations séduisantes, mais la plus dangereuse de toutes sera de prendre goût à l'alcool.

Par malheur, un certain nombre d'étudiants, insoucieux de l'avenir, entraînés par des amis mal choisis, s'habituent à l'alcool et font ainsi, sans le savoir, leur triste apprentissage d'ivrognes.

La journée est consacrée aux cours, mais, le soir venu, après les arides dissertations du droit et des thèses de médecine si dépourvues d'enthousiasme et de poésie, pour se rafraîchir un peu le cœur, l'on s'assemble en joyeux comité d'amis.

Voici les cartes, et, sur la table, la cruche de boisson...

Si l'on buvait ensemble quelques bocks de bière ou une bouteille de vin, il n'y aurait rien à dire... Mais, d'ordinaire, c'est le flacon de gin ou la bouteille de whisky qui trône au milieu de cette réunion d'étudiants, et plus d'une fois dans la soirée, les jeunes gens accosteront la divine bouteille. L'étudiant en droit, fatigué par l'étude du Digeste, veut se remonter le moral. L'étudiant en médecine, lui, doit bientôt se rendre à la salle de dissection; n'est-il pas excusable de se raffermir un peu les nerfs pour la triste besogne en perspective?... Chacun a sa raison ou son excuse.

Et les jeunes gens boivent sec. Tous les soirs, le whisky leur met en ébullition le cerveau et le sang. Trois ou quatre ans durant, ils vivent de cette vie fiévreuse, cultivant ainsi sans y penser, dans ce milieu bruyant et buveur, la passion des boissons fortes. Ce n'est pas encore l'alcoolisme, mais l'apprentissage est fait, l'habitude est prise... Il n'y a plus qu'à la laisser se développer désormais.

Bientôt elle portera ses fruits. Une fois entrés dans la carrière, plus nombreux encore seront les prétextes et plus fréquentes les occasions de boire.

Le jeune avocat étudie une cause difficile, compliquée, une vraie cause normande, pareille à un buisson d'épines bien enchevêtrées; il prépare un plaidoyer important; or, la tête est lourde, l'intelligence engourdie, sans ressort, sans perspicacité. Que faire?

Il demandera au gin ou au whisky l'inspiration qui lui fait défaut. De plus en plus, il se familiarisera avec ce stimulant. Bientôt, sur la table de travail, à côté de l'encrier, le flacon de whisky prendra sa place définitive, et la proximité de la tentation rendra les rasades de plus en plus fréquentes.

L'avocat boira pour préparer le succès de ses plaidoiries.

Il boira pour en féter la réussite.

S'il perd sa cause, il boira encore pour se consoler de sa malchance.

Le médecin, lui aussi, à toutes sortes de raisons plausibles pour justifier l'amour qu'il porte à la bouteille.

Les longues courses de jour et de nuit par n'importe quel temps, la nécessité de se préserver des maladies infectieuses, le besoin de se monter le physique et le moral pour des corvées pénibles, l'obligation de faire plaisir aux amis et aux clients qui offrent des rafraîchissements... autant de prétextes pour des libations multiples, sans compter que, de retour chez lui, le médecin se croira tenu, par principe d'hygiène, à prendre un dernier coup plus fort que les autres, pour débarrasser l'organisme des miasmes malsains et tuer les microbes.

L'habitude s'imposera promptement et mènera à l'alcoolisme. Or l'alcoolisme, pour un avocat ou un médecin, c'est la perte de la clientèle et par conséquent la ruine à courte échéance.

Qui voudrait confier une cause impor-

tante à un avocat alcoolique? Qui oserait risquer sa vie en se faisant soigner par un médecin adonné à l'usage immodéré des boissons fortes?

Les hommes publics et l'alcool

Dans notre galerie de buveurs, nous avons encore un autre tableau à suspendre à la muraille. Mais, je l'avoue, j'éprouve quelque embarras, parce qu'il s'agit d'exposer aux regards du public les faiblesses de certains hommes que l'on devrait croire tout à fait au-dessus d'une habitude aussi grossière.

— Eh quoi! des législateurs, des députés, de graves sénateurs, cédant à la puissance du roi du jour et demandant à l'alcool des inspirations pour gouverner le pays et des lumières pour étudier des lois qui affecteront les intérêts de milliers de citoyens! "

Pourtant, puisque nous avons dit la vérité aux autres classes de la société, disons-la aussi à nos gouvernants. Montrons, avec circonspection toutefois, la place que le whisky s'est faite dans la politique générale et l'influence qu'il exerce au sein de nos assemblées délibérantes.

Le whisky et les élections

On l'a avoué dernièrement en haut lieu, le whisky joue un rôle considérable dans les élections de toutes sortes, beaucoup trop considérable et tout à fait regrettable.

Il transforme des paroisses entières, avec leurs électeurs, en assemblées d'ivrognes qui, ne sachant plus ce qu'ils disent ni ce qu'il font, nomment sans discernement aux charges publiques les hommes qui ont eu l'audace de défoncer le plus de tonneaux de whisky.

Bien des fois, nos Evêques se sont élevés dans leurs mandements contre ces pratiques destructives de tout ordre et de toute moralité. Bien des fois, ils ont flétri ces saturnales honteuses qui dégradent à la fois l'homme et le chrétien, et mettent à la tête des affaires publiques des incapables ou des hommes dangereux...

Le whisky et les Assemblées parlementaires

Mais le whisky ne règne pas seulement pendant les élections, il a réussi à tenir cour ouverte au sein même de nos édifices parlementaires, et trop nombreux sont ceux qui viennent lui offrir leurs hommages.

Certes, les raisons ne manquent pas à nos législateurs! Les séances sont longues et fatigantes, les débats deviennent orageux, le gouvernement est menacé d'une attaque sérieuse; il faut se donner du courage pour l'attaque ou se raffermir les nerfs pour la défense, et les combattants futurs courent ensemble demander au roi Whisky des secours si divers.

La séance terminée, quand, sur les trois ou quatre heures du matin, on revient à l'hôtel, il faut un punch généreux pour calmer les agitations parlementaires de la soirée et permettre au sommeil de venir. Le réveil sera pénible. Le député sentira une dépression alarmante l'envahir au moral et au physique; pourtant il doit se rendre au comité. Il s'agit d'un bill important.

Que faire? Un verre de whisky, plein jusqu'aux bords un grog fortement épicé, rendront de nouveau la vigueur aux muscles, la lucidité à l'intelligence, la fluidité à la parole; notre législateur sera prêt à s'occuper des intérêts du pays.

Le fera-t-il toujours avec la sagesse que réclame une besogne aussi grave?

Plus d'une mesure administrative, plus d'une loi de parlement surprennent le bon public par leur allure étrange et leurs considérants mal dirigés. A coup sûr, elles ne sentent pas l'huile; peut-être en les flairant de plus près, y trouverait-on un assez fort relent d'alcool? "

Mais c'est devenu trop tard; je crains un rappel à l'ordre, passons vite.

Messieurs, dites-moi, quand un brave citoyen de la campagne, un marchand, un médecin sobre jusqu'alors, rangé dans ses habitudes, a vécu dans cette atmosphère pendant quelques sessions, n'est-il pas à craindre qu'il ne revienne chez lui avec des moeurs nouvelles et que le roi du jour ne compte désormais un sujet de plus?

EDOUARD HAMON, S.J.

NOTES RELIGIEUSES

S. G. Mgr Blais a élevé à la dignité de chanoine M. l'abbé Ross, principal de l'école normale de Rimouski.

Le carême, cette année, sera prêché à la cathédrale par cinq prédicateurs: M. le chanoine Jamin, supérieur du collège de Sainte-Thérèse; M. l'abbé Jobin, professeur au collège de l'Assomption; M. l'abbé Perrier, de Montréal; M. l'abbé Gauthier, curé de Saint-Léon de Westmount et M. l'abbé J. Curotte, aumônier des Sœurs du Bon Pasteur. A Notre-Dame, il sera prêché par le chanoine Elie Daniel, de Rennes, en Bretagne; et à Saint-Jacques, par le R. P. Lamarche, dominicain.

NOTRE-DAME DE LOURDES ET LES CANADIENS

L'Intention générale de l'Apostolat de la Prière, pour le mois de février prochain, bénie par le Souverain Pontife, est: le Jubilé des apparitions de Lourdes.

A cette occasion, le Messager canadien du Sacré-Cœur a eu l'heureuse idée de faire le récit de quelques-unes des guérisons éclatantes que nos compatriotes ont obtenues de Notre-Dame de Lourdes, et il nous raconte celle de la distinguée épouse du docteur E.-J. Bourque, de la Longue-Pointe, guérie de pelvi-péritonite, le 21 août 1894, après huit mois de maladie.

La lecture de ces pages pleines de foi raffermira sans doute dans l'âme de nos pieux lecteurs la confiance qu'ils ont déjà en la Vierge de Lourdes:

Mme Bourque, femme de M. le Dr E. J. Bourque, médecin en chef de l'Asile Saint-Jean-de-Dieu, à la Longue-Pointe, près de Montréal, souffrait de pelvi-péritonite et n'avait pas quitté le lit depuis huit mois. Les meilleurs médecins s'étaient impuissants à enrayer la terrible maladie. La famille éplorée se tourna alors vers la Vierge de Lourdes qui, six années auparavant avait déjà rendu la santé à l'un de ses membres. Mme Bourque manifesta l'intention de prendre part, malgré son inquiétant état, au pèlerinage canadien de 1894; des cabines furent retenues à cet effet sur le Vancouver. Une semaine avant le départ, comme l'état de la malade empirait, on appela le Dr Brennan en consultation extraordinaire; le médecin déclara le voyage impossible dans les circonstances.

Pleine de foi et de courage, Mme Bourque ne renonça point à son pieux projet. Huit jours après le départ des pèlerins, Mme Bourque, accompagnée de son mari et des Drs Durocher et Desjardins, s'embarqua sur l'Oregon.

Le 14 août, Mme Bourque était à Lourdes et malgré les fatigues d'un trajet de plus de 600 milles en chemin de fer, courait aussitôt se prosterner à la Grotte et prier la Vierge consolatrice des affligés. Elle essaya ensuite d'un remède que la faculté hésiterait au plutôt se refusait à prescrire à une personne dans cet état de santé: un bain dans l'eau glacée des piscines. Mais sa confiance illimitée plut à Notre-Dame de Lourdes qui la récompensa: la malade éprouva sur l'heure un notable soulagement. Un autre bain, pris le 20 août, contribua à accentuer l'amélioration. Enfin, le 21 août, au cours de la grande procession du pèlerinage national, Mme Bourque, partant soudain d'un pas rapide à travers la foule, alla rejoindre ceux qui suivaient le saint Sacrement: elle était complètement guérie.

Deux jours plus tard, dans une lettre portant la date du 23 août, et envoyée de Paris à l'un de ses fils, le Dr Bourque annonce à ses enfants l'heureuse nouvelle.

Après avoir rappelé sa lettre précédente, il écrit: "Je vous apprenais que votre mère avait pris un mieux sensible après les deux immersions dans la piscine. Aujourd'hui j'ai le bonheur de vous annoncer que la guérison est parfaite. Nous devons laisser Lourdes lundi, le 20 août au matin. La santé de votre mère étant beaucoup améliorée, nous bénissons la très sainte Vierge de la grande faveur qu'elle nous avait accordée et nous partions avec l'espoir d'une guérison prochaine. Toutefois, sur les instances réitérées du P. Prévost de la communauté du T. S. Sacrement, nous nous sommes décidés à remettre notre départ au lendemain soir, afin d'assister au grand pèlerinage national... Nous sommes restés là quatre heures, au milieu d'une foule compacte, pour attendre le moment si ardemment désiré du passage du très saint Sacrement.

" Quel spectacle inoubliable! Autour de nous cinquante malades au moins étaient étendus par terre sur des brancards... Enfin le dais apparut, escorté de deux prêtres et de plusieurs évêques. De la foule partent des acclamations et des supplications: " Jésus, fils de David, ayez pitié de nous! Sauvez-nous, Jésus, nous périssions! Seigneur, si vous le voulez, vous pouvez me guérir! Hosanna au fils de David!" etc. Après la bénédiction dans la Grotte, un des Pères apostrophes les malades leur disant: " Levez-vous et suivez Jésus!" En même temps dix ou douze de ces malheureux laissaient subitement leurs lits tout rayonnants de joie, et se précipitaient à la suite du saint Sacrement.

" Je dis alors à votre mère: " Ne t'aperçois-tu pas que tu es guérie? Suivons nous aussi, le saint Sacrement." — " Oui, me dit-elle, je suis guérie!" Elle est alors partie d'un pas rapide à travers la foule, n'éprouvant aucune fatigue et complètement délivrée de ses douleurs. Nous nous sommes arrêtés au Bureau des Constatations et là, en présence de plusieurs médecins, j'ai fait le récit détaillé de la maladie et de la guérison miraculeuse. Au moment où j'écris, il y a deux jours que l'événement a eu lieu et la guérison se maintient, malgré les fatigues d'un voyage de vingt heures en chemin de fer."

Le correspondant spécial de la Croix de Paris écrivait de Lourdes, le 21 août, les lignes suivantes, qui parurent dans le numéro du samedi, 25 août: " Et les guérisons? "

" Je n'ai assisté que quelques instants aux constatations; elles sont encore relativement peu nombreuses, moins nombreuses assurément que les médecins (il y en a au moins 82). Le Dr Boissarie préside, avec sévérité et bienveillance; on devient de plus en plus difficile pour admirer les cas, et l'on passe sous silence ceux qui pourraient trouver chance d'explication par un phénomène naturel. " Voici pourtant copie d'un procès-verbal: "

" Mme Bourque, du Canada, onze enfants. Il y a huit mois, prise d'accidents de pelvi-péritonite qui l'ont retenue depuis ces huit mois au lit, malgré les soins de son mari (médecin aliéniste distingué) et de son beau-frère (professeur de l'Université de Montréal, médecin oculiste); se souvenant qu'un de ses fils avait été guéri il y a six ans à Lourdes, elle a pris le bateau, couchée tout le long du trajet, tourmentée par des vomissements incessants, est arrivée à Lourdes dans un déplorable état; le 20 août, en sortant de la piscine, elle a pu marcher, sans éprouver ni fatigue, ni douleur."

raculeuse. Au moment où j'écris, il y a deux jours que l'événement a eu lieu et la guérison se maintient, malgré les fatigues d'un voyage de vingt heures en chemin de fer."

Le correspondant spécial de la Croix de Paris écrivait de Lourdes, le 21 août, les lignes suivantes, qui parurent dans le numéro du samedi, 25 août: " Et les guérisons? "

" Je n'ai assisté que quelques instants aux constatations; elles sont encore relativement peu nombreuses, moins nombreuses assurément que les médecins (il y en a au moins 82). Le Dr Boissarie préside, avec sévérité et bienveillance; on devient de plus en plus difficile pour admirer les cas, et l'on passe sous silence ceux qui pourraient trouver chance d'explication par un phénomène naturel. " Voici pourtant copie d'un procès-verbal: "

" Mme Bourque, du Canada, onze enfants. Il y a huit mois, prise d'accidents de pelvi-péritonite qui l'ont retenue depuis ces huit mois au lit, malgré les soins de son mari (médecin aliéniste distingué) et de son beau-frère (professeur de l'Université de Montréal, médecin oculiste); se souvenant qu'un de ses fils avait été guéri il y a six ans à Lourdes, elle a pris le bateau, couchée tout le long du trajet, tourmentée par des vomissements incessants, est arrivée à Lourdes dans un déplorable état; le 20 août, en sortant de la piscine, elle a pu marcher, sans éprouver ni fatigue, ni douleur."

Dans les Grandes Guérisons de Lourdes, page 408, le Dr Boissarie traite le cas de Mme Bourque et ajoute: " M. le Dr Philippe, de Paris, qui l'avait soignée, a constaté qu'elle jouissait d'une santé parfaite au retour de son pèlerinage." Un an après, M. le Dr Bourque nous écrivait: " Jamais la santé de ma femme n'a été meilleure. Il n'y a pas le moindre vestige de son ancienne maladie. Nous venons de célébrer l'heureux anniversaire de sa guérison en assistant à une messe d'actions de grâces à notre grotte de Notre-Dame-de-Lourdes."

Le Messager raconte en outre les faveurs insignes et miraculeuses obtenues de Notre-Dame par le Rév. Père P.-H. Bourque, S. J., fils de Madame Bourque; aussi par M. l'abbé A. Vacher, P. S.S., la Révérende Sainte-Anne de Jésus, Mlle Zoé Boucher et d'autres.

A PROPOS DE THEATRES

M. Albert Lozeau disait au cours d'un article paru dans le Nationaliste du 19 janvier:

" De ce qu'une pièce est acceptée, il ne s'en suit pas qu'elle soit recommandable à chacun. Telle pièce, inoffensive pour une personne âgée, ne l'est peut-être pas pour une jeune fille. Il n'est pas raisonnable d'exiger que nous refusions une œuvre dramatique sous prétexte que les enfants y peuvent prendre du mal."

La Liberté de Québec, rétorque avec énergie

" Alors il faudra les étiqueter vos pièces de théâtre, n'est-ce pas? En annonçant tel programme on devra ajouter, à l'avenir: Prière de ne pas amener d'enfants; et sur tel autre: Les jeunes femmes et les jeunes filles ne sont pas admises."

La liberté de la parole, de la presse et de l'association

M. l'abbé Perrier a donné, le 22 du courant, à l'université Laval, à Montréal, une instructive conférence sur la liberté de la parole, de la presse et de l'association. Il a commenté, en le refusant, la proposition suivante condamnée par Pie IX:

" Tous les citoyens ont droit à une liberté entière de manifester publiquement—de vive voix, par la presse, ou de toute autre manière—leurs pensées, quelles qu'elles soient, sans que nulle autorité, ni ecclésiastique, ni civile, puisse apporter à cette liberté aucune restriction."

Et il conclut ainsi sa démonstration:

" L'Eglise n'est donc pas l'éteignoir que l'on dit en certains milieux. Elle proscrie ce qui est mal, mais elle encourage tout ce qui est bien. Sachons donc lui rendre justice. Mais sachons aussi lui reconnaître le droit de rappeler aux ecclésiastiques leurs devoirs envers la presse. Dans une société où l'opinion, suivant le mot de Pascal, est reine, le journal est une nécessité inductible et la première des puissances. Peut-on contester à l'Eglise le droit de faire appel à cette force puissante pour défendre les intérêts éternels des âmes et promouvoir le développement intellectuel et moral d'une race? "

Quant au droit d'association, il est primitif, c'est le droit sur lequel repose la société; c'est donc un droit naturel. De ce droit naturel découlent en chaque homme le droit de n'être pas empêché de devenir membre d'une association juste et licite.